

LE PEUPLE BRETON

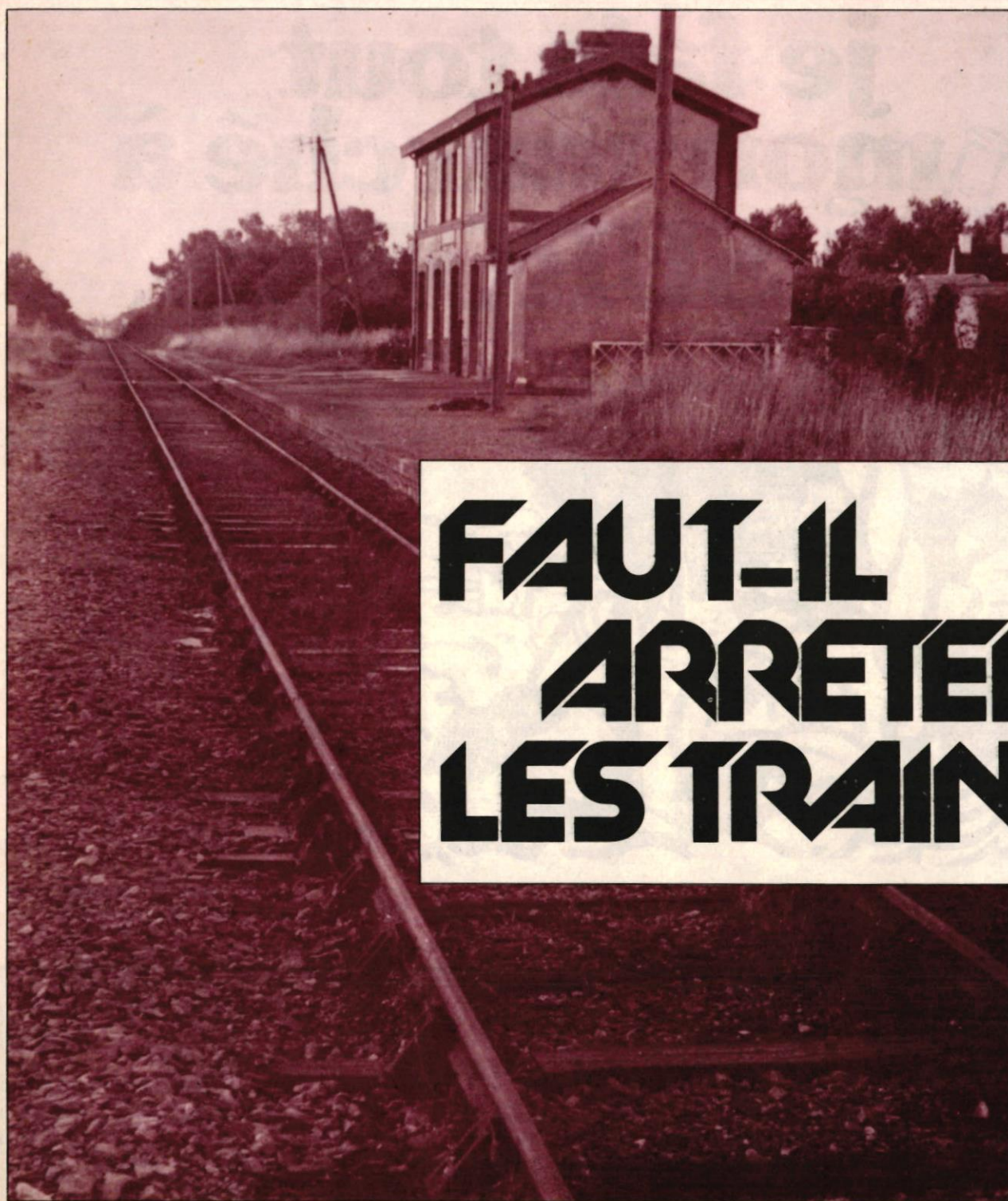
5^f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

QUI CRAINT
LE CRÉDIT MUTUEL ?

NUMÉRO 191

3 NOVEMBRE-7 DÉCEMBRE 79



FAUT-IL ARRÊTER LES TRAINS ?

SUROI

SUPERMARCHÉ *fraîcheur et prix*

**je fais tout
mon marché à
SUROI**



SUROI à : BREST - GUILERS - LE GUILVINEC - LESNEVEN - PLABENNEC - PLOUZANÉ - ST-POL-DE-LÉON - LANDERNEAU -
LANDIVISIAU - DOUARNENEZ -

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

Soniri Keltiek

HERVE MEUR

6 straet ar Sale
29000 KEMPER
Pell : (98)95.45.82

Denis PHILIPPE

« L'artisan du
déménagement »

Fer - Mer - Route

50, rue Marcellin-Duval
29200 Brest - Tél. 03.11.52

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

15000!

Record battu !

Le Peuple Breton tire ce mois-ci à 15 000 exemplaires. On doit dire qu'on est assez fiers de cette progression ! En réalité, si l'on s'en réjouit, c'est parce que le «P.B.» pourra ainsi toucher une plus grande part des Bretons et de ceux qui s'intéressent à leur lutte.

Ceci étant dit, 15 000 exemplaires c'est peu en regard de la force des adversaires, c'est peu quand on mesure la distance qui reste à parcourir pour que nos analyses puissent se comparer, à chances égales, avec celles que véhiculent radios, télévisions et grande presse. C'est peu, mais c'est une étape importante, que nous n'avons décidé de franchir que parce que nous sommes assurés d'un courant de sympathie ; nous sommes assurés du soutien de nos lecteurs, dont les motivations — notre courrier en témoigne — sont très diverses et pas forcément militantes. Dans la progression du « Peuple Breton », votre appui nous a toujours été très précieux. Pour cette nouvelle étape, nous comptons encore sur votre aide !

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 40 F

De soutien : à partir de 60 F

Etranger : 50 F

Etranger (par avion) : 65 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

Composition mécanique

Imprimerie de l'Iroise - Brest

Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387

Tirage : 15 000 ex. - Dépôt légal : 4° trim.

Directeur de la publication : J. Guéguénat

6° liste:

Anonyme, Lannilis	50,00
A. Baron, Verneuil (60)	60,00
Didier C., Schiltigheim (67)	20,00
Denise D., Strasbourg (67)	10,00
C. Rouxel, Channy (02)	20,00
A. Le Berre, Berck Plage (62)	20,00
Eugène M., St-Julien (74)	20,00
G. Kermeur, St Nazaire	20,00
D. Nicolas, St Gratien (95)	110,00
V. Breuillard, Mulhouse (68)	10,00
B. Guérin, Meriadec	60,00
P. Dorval, Larmor Plage	10,00
M. Augrand, Lorient	10,00
B. Borne, St Thuriel	20,00
J. Rolet, Brest	20,00
Christian P., Aulnay Mauldre (78)	20,00
Pierre H., Vitry sur Seine (94)	20,00
R. Lebris, Nice (06)	20,00
D. Jégou, Vannes	60,00
C. Le Couls, Trégastel	60,00
J. Gaucher, Guérande	20,00
Alain Le P., Savenay	30,00
R. Le Guellec, St Brieuc	30,00
François Le J., Nantes	30,00
M. Memielle, Ivry sur Seine (94) ..	20,00
P. Guillou, Roscanvel	20,00
G. Chavin-Collin, St Brieuc	20,00
Hervé Le G., St Servan	60,00
M. Le Hénaff, Noyent sur Oise (60) ..	20,00
A. et P. Moal, Plouvez Lochrist ..	20,00
J. Y. Monnat, Brest	20,00
P. Le Breton, Pantin (93)	20,00
M. Authonnie, Le Havre (76)	20,00
Jacques Q., Cholet (49)	20,00
Michel S., Maroc	5,00
P. Jezequel, Brest	20,00
Michel D., Le Pellerin	20,00
A. Le Ster, Argenteuil (95)	60,00
E. Planezza, L'Étang la Ville (78) ..	30,00
Patricia B., Paris (75)	20,00
J. Ponsson, Lyon (69)	110,00
D. Derrien, Mael Carhaix	20,00
Alain J., Genay (69)	20,00
J.C. Bondie, Tournan en Brie (77) ..	20,00
Ph. Carrer, Quimperle	10,00
R. Géléoc, Paris (75)	20,00
D. Cadin, Paris (75)	20,00
Iffig V., Issy les Moulineaux (92) ..	10,00
Y. Pery, Laon (02)	20,00
Pierre Le B., Boulogne (92)	10,00
Y. Le Berre, Dourdan (91)	60,00
M. Hamon, Penrenan	20,00
G. Molle, Rezé	160,00
P. Bernauda, Bobigny (93)	10,00
Henri G., Côte d'Ivoire	55,00
Claude Le N., Neuilly Plaisance (93) ..	20,00
M. Le Jeune, Choisy le Roi (94) ..	20,00
Y. Le Gallo, Bohars	20,00
C. Vidament, Le Mans (72)	60,00
Armel M., Grandchamp	10,00
R. Jézéquel, Tassin (69)	60,00
G. Patris, Brest	60,00
Henri B., Plumieux	20,00
J. P. Dubois, Paris	20,00
Madeleine G., Plougonven	20,00
Alain C. Lanester	10,00
G. Brunet, Bourges (18)	20,00
A. Homo, Paris (75)	10,00
A. Lucas, Brest	20,00
M. Madec, Champigny sur Marne (94) ..	20,00
France-RDA, Comité de la Marne ..	20,00

Total 6° liste

Report des listes précédentes

Total

Même si
vous ne savez
qu'un peu le
breton...

LISEZ AUSSI
POBL-VREIZH

SOMMAIRE

ECONOMIE

LA POLITIQUE TARIFAIRE DE LA S.N.C.F.	4
POURQUOI LE GOUVERNE- MENT S'ATTAQUE AU CRÉDIT MUTUEL	14

SOCIAL

APRÈS LA CRISE DE LA LANGOUSTINE	7
---	---

AGRICULTURE

LES DIFFICULTÉS DES PRODUCTEURS DE LAIT ...	16
--	----

SOCIÉTÉ

QUIMPER : SURVIVRE AU C.H.S. GOURMELEN ...	10
L'AVORTEMENT A PACÉ ...	12
VIVE KAROL WOJTYLA	13

ECOLE

VICTOIRE A MÉRIADEC	17
--------------------------	----

CHRONIQUES

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES	18
P.B. SERVICE	27

INTERNATIONAL

LA FRANCE NÉO-COLONIALISTE	20
-------------------------------------	----

SPORT

LE FRIC A TUÉ	22
---------------------	----

GALLO

UNE NOUVELLE ÉTAPE	24
-------------------------	----

LIVRES

CONTRE L'ÉTAT-NATION ..	26
LA BRETAGNE AYANT DANSÉ TOUT L'ÉTÉ	26

CHANSONS

DAN AR BRAZ	27
-------------------	----

COURRIER DES LECTEURS

EDITORIAL

SE BATTRE POUR «L'ANNEXE B. TER» ?

Sous une apparence ésotérique, le terme cache une réalité très crue: la SNCF, dans l'esprit du rapport Guillaumat, a entrepris de se comporter comme une entreprise privée. Pire: peu à peu, les secteurs qui dégagent du profit sont transférés au privé, le service public

se condamnant lui-même à être de plus en plus déficitaire. Concernant la Bretagne, cette politique prend des allures de drame: déjà éloignée des centres de consommation, elle se heurte à une politique tarifaire qui «déforme» l'hexagone et accroît artificiellement les distances!

A travers les arrêts de trains, les manifestations, et aussi les votes des conseils généraux et du conseil régional, c'est une nouvelle «bataille du rail» qui est engagée; mais contrairement à la précédente, elle est menée cette fois par les forces de gauche...

POURQUOI LES BRETONS ARRÊTENT LES TRAINS

En 1962, la SNCF procède à une réforme de sa tarification qui se traduit par un allongement des distances des lignes qu'elle juge peu rentable et par un raccourcissement de ses meilleures lignes. Chaque ligne est ainsi affectée d'un coefficient de pondération. Citons quelques exemples:

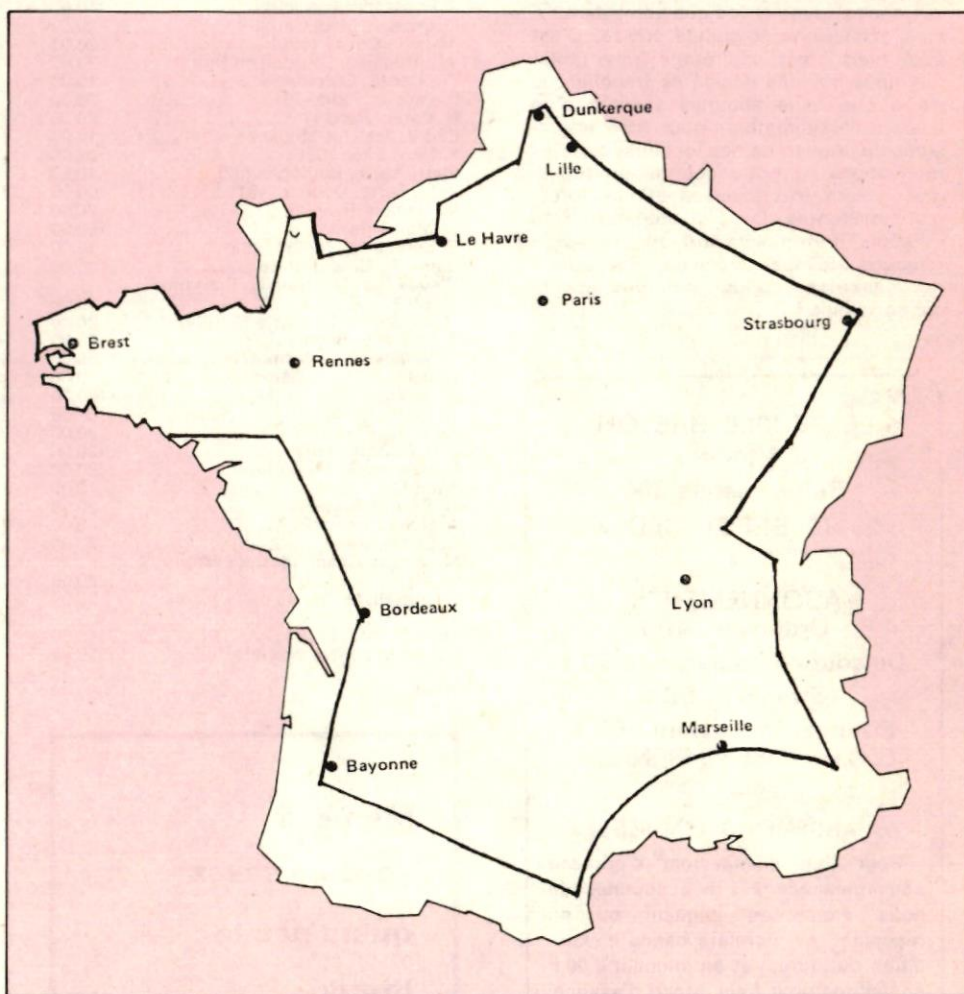
Paris — Amiens: 81
Paris — Avignon: 84
Rennes — Brest: 113
Morlaix — Roscoff: 170
Carhaix — Guingamp: 200

C'est cette «réforme» de la SNCF qui provoqua la «bataille du rail» de 1962 à l'issue de laquelle l'État s'engageait à verser à la SNCF une enveloppe financière lui permettant de faire un abattement de 15% pour la plupart des expéditions ou arrivages de Bretagne. Ces dispositions étaient contenues dans l'Annexe B ter de la loi de Finances.

En 1970, l'«Annexe B ter» est négociée. Son montant est plafonné à 3,9 milliards d'anciens francs par an. les produits industriels ne bénéficient plus des «correctifs» tarifaires mais par contre certains produits bénéficient d'un taux majoré — jusqu'à 35% — pour les expéditions à longue distance. C'est le cas des légumes, conserves, animaux vivants. Enfin les transporteurs routiers bénéficient pour quelques produits de correctifs de 10%.

Déjà entamée en 1970, l'Annexe B ter est régulièrement menacée de suppression. Pour le pouvoir cette concession de 1962 reste une anomalie, un contre temps de sa politique de «rationalisation» de la SNCF.

Depuis le gouvernement Barre, cette «rationalisation» est encore accélérée. C'est la fameuse commission Guillaumat dont le vice-président n'est autre que Champaud, président du Comité Économique et Social de Bretagne. Un détail qui explique beaucoup de choses.



*La carte de France
revue et corrigée par la SNCF
en fonction de la pondération des distances
(annexe B ter exclue)*

Si les distances séparant les villes de Paris étaient celles que facture la S.N.C.F., la France aurait la forme de la carte ci-dessus.

Un livre blanc

Champaud fait publier en 1977 un livre blanc sur la politique ferroviaire en Bretagne... Un texte assez accrocheur à première vue, mais qui conclut surtout que l'Annexe B ter est un système dépassé et plus généralement que le « traitement du mal réside dans un effort d'investissement exceptionnel, massif et accéléré ».

Résultat de ce livre blanc: le préfet de région propose à la région de voter la suppression de l'Annexe B ter et d'affecter ces crédits à l'électrification de Rennes-Brest et Rennes-Quimper. Ceci à l'horizon Plogoff... évidemment. Tout ceci est baptisé Plan Ferroviaire Breton par Champaud. Le rapport Guillaumat en dehors de tout « parisianisme »?

Ce Plan Ferroviaire Breton a finalement été voté en janvier 1979, les correctifs tarifaires devant être supprimés sur cinq ans. La SNCF avait promis de faire des ristournes nouvelles qui compenserait la suppression des correctifs. Pour Champaud, pour le préfet de région, pour la SNCF, la Bretagne gagnait sur toute la ligne.

L'intervention de notre camarade Leprohon démonta point par point l'argumentation de ces gens-là... Mais il faut aussi parler de la réaction d'un certain nombre de membre de la majorité qui ont quand même compris qu'ils s'étaient fait avoir!

Où l'on revoit Gourvennec

A la session du Comité Économique et Social début septembre, Alexis Gourvennec réapparaît. Il s'est aperçu que les producteurs de légumes du Léon étaient les premières victimes de l'affaire (+ 28% de hausse pour les expéditions sur la RFA). C'est tout de même étonnant que quelqu'un comme Gourvennec se soit laissé piéger l'an passé. Il avait trop à demander pour la BAI; cette année aussi il compte monter une affaire de silos à Landivisiau. C'est tout le personnage: jouer à fond la logique capitaliste, mais en même temps se poser en défenseur de la masse des producteurs de temps à autre lorsque cette logique capitaliste devient trop implacable. Et c'est ce qui lui donne ensuite plus de poids auprès des pouvoirs publics pour relancer ses propres affaires.

Finalement, Champaud réussira à sauver son Plan Ferroviaire Breton au C.E.S. mais au Conseil Régional il a quand même été bloqué.

Au Conseil Régional, de Menou, conseiller général de Plouvorn, industriel de l'aviculture, fait un rapport défavorable. A son tour, il s'aperçoit que la logique actuelle de la SNCF aboutit par exemple à ce que les hausses de tarifs de transports de céréales soit de 8% vers la Belgique et de 22% vers la Bretagne. Il reçoit l'appui des notables qui n'hésitent pas à rappeler la bataille du rail de 1962 quand « tous ensemble, au-delà des clivages politiques » la Bretagne se battait unie ?

On entendra ainsi Arzel, du Halgouet, Rohou et Lombard. Même Marcellin n'a pas défendu le projet du préfet!

C'est qu'ils ont quand même compris

qu'à Paris on s'est foutu d'eux! Ce n'est d'ailleurs pas le seul sujet qui les rends inquiets. Il y a eu les effets des montants compensatoires, le peu de cas que fait Paris de la pêche bretonne, maintenant les tarifs SNCF et aussi la remise en cause du Crédit Mutuel, le seul appareil financier qu'ils contrôlent.

Face aux intérêts de la grande bourgeoisie française et multinationale, face aux grands trusts et aux grands banques, face à la politique d'austérité et de redéploiement du gouvernement Giscard-Barre, ils ne pèsent pas lourds!

J.R.



Gernot

A l'image du Centre-Bretagne, un réseau péu à peu délaissé.

QUELLE TARIFICATION POUR LA BRETAGNE ?

L'intervention de R. Leprohon au Conseil Régional

Le dossier « Annexe B ter » est un des dossiers les plus importants que les Assemblées régionales aient eu à traiter depuis leur existence. L'enveloppe financière concernée est considérable et l'engagement envisagé pour l'E.P.R. est de longue durée, une dizaine d'années.

Logiquement, l'annexe B ter aurait donc dû provoquer un grand débat de nos assemblées l'an passé. Or ça n'a pas été le cas, sans doute parce que l'information des responsables a été insuffisante. La preuve? C'est que les agriculteurs, ne réagissent qu'avec un an de retard à nos décisions.

Le rapport du Préfet de région analyse longuement les possibilités de poursuivre, voire d'accélérer cette politique. Mais ce rapport reste étonnement imprécis sur les conséquences de la suppression des correctifs tarifaires sur le revenu des agriculteurs bretons.

Ce revenu est pourtant directement menacé, car nous privons les professionnels de l'agriculture (et aussi de l'industrie) des bénéfices de l'Annexe B ter au profit des investissements de la

S.N.C.F. qui aurait dû en tout état de cause et par simple solidarité nationale, par simple sens du service public, les effectuer un jour.

Or en même temps, c'est toute une politique qu'on nous demande d'analyser, voire même d'accompagner.

Or qu'est-ce que cette politique ?

— C'est d'abord et avant tout nous faire admettre la pondération des distances, avec 20 ans de retard; autrement dit renoncer aux acquis de la bataille du rail de 1962.

— C'est ensuite nous faire admettre le principe que toute amélioration des infrastructures doit être prise en charge par la région. Cela a déjà été le cas pour le gazoduc; c'est maintenant celui du chemin de fer. En acceptant ce principe de financement régional des infrastructures, on accepte que l'aménagement du territoire ne soit plus l'affaire de l'État. Personnellement, je n'y verrais pas d'inconvénient à la condition que le pouvoir régional soit fort et que la région soit dotée des moyens financiers nécessaires à ce

pouvoir régional fort, chargé de l'aménagement de son territoire.

— Enfin, le plus grave c'est sans doute nous faire admettre la politique de «rationalisation» de la S.N.C.F. en application du contrat d'entreprise État-SNCF signé en mars 1979.

Si, en 1962, toute la Bretagne, notables locaux y compris, avait tout de suite l'enjeu de la «rationalisation» de la S.N.C.F., les implications du rapport

En haut : arrêt de train à Plouaret.

En bas : la gare de Malestroit.



D.R.

D'AUTRES LE DISENT

Le Monde

7-10-79

L'abandon des petites liaisons, la suppression de trains sur les lignes les plus importantes, les gares où l'on ne s'arrête plus, tout cela est savamment justifié par les spécialistes de l'économie et les techniciens des transports. Il n'y a plus de trains parce qu'il n'y a plus de voyageurs et il n'y a plus de voyageurs parce qu'il n'y a plus de trains. Le chemin de fer coûte trop cher.

Le Français candide est étourdi de recommandations sur le gaspillage du carburant. Il est attristé par les statistiques hebdomadaires d'accidents de la route, inquiet de l'augmentation des dépenses d'hospitalisation qu'ils impliquent. Il constate — et on le lui répète — que les campagnes se vident. Il gémit de la pollution et des grands embouteillages.

Et pourtant tout est fait pour que, bon gré, mal gré, il use du seul moyen de transport qui le mette à bon port : l'automobile. Pour que, bon gré, mal gré, il soit condamné à désertier des régions mal desservies.

La logique qui oriente les choix de ceux qui nous gouvernent est hors de la portée des esprits simples.

JEAN PLANCHAIS.



Yvon Boëlle

Un nouveau coup porté au revenu des agriculteurs

Le bureau régional des Transports a effectué deux calculs sur l'influence des correctifs tarifaires.

- le premier sur la compétitivité des produits concernés,
- le second sur le revenu des agriculteurs.

Sur la compétitivité des produits, les crédits de l'annexe B Ter est représenté en 1978, 8,5 centimes par kilo de choux fleurs porté, 3,7 centimes par kilo de choux fleur écoulé sur le marché intérieur, 2 centimes par kilo de pomme de terre, 1,56 centime par kilo de porc et 0,12 centime par œuf.

Prix du produit		Crédits annexe B Ter/ kilo expédié par SNCF
choux fleurs exporté	75	8,5
choux fleurs écoulé marché intérieur	75	3,7
pommes de terre	35	2,0
conserves de légumes	166	4,3
kaolins	19	1,75

Prix du produit		Crédits annexe B Ter/kilo du fait des coûts d'approvisionnement des usines d'aliment du bétail
porcs	677	1,56
volailles	555	1,62
œufs	24	0,12

Pour cette raison, le bureau des transports estime que la suppression des correctifs tarifaires provoquerait une baisse du revenu des agriculteurs bretons qu'il évalue par exemple à 213 F pour un hectare de choux-fleurs ou à 21 F par truie (et la suite).

Guilumat ne semblent pas apparaître pour la plupart des élus régionaux.

Il y a bien sûr, les suppressions d'arrêts dans certaines gares, il y a les menaces de suppression des lignes omnibus et sans doute même de fermeture de voies. Sans sous-estimer l'importance de ces suppressions, il faut bien voir que pour l'économie bretonne, le plus grave c'est la liberté tarifaire accordée à la S.N.C.F. par le contrat d'entreprise de mars dernier.

Ce contrat donne toute liberté à la S.N.C.F. de décider de ses tarifs en fonction de la concurrence, des coûts de revient et de l'intensité du trafic. Or de ce triple point de vue, la Bretagne est certaine d'être victime d'une telle politique.

— Du point de vue de la concurrence, la Bretagne est mal placée ne disposant pas de canaux susceptibles d'être les rivaux du rail. De même pour la route, compétitive pour les petites et moyennes distances, la Bretagne est en mauvaise position, puisque les transports routiers de la Bretagne sont surtout des transports de longue distance.

— Du point de vue de l'état du réseau et des coûts de revient, nous connaissons déjà le verdict de la SNCF puisque c'est sur lui que fut fondée la discrimination de 1962. Nous avons

alors refusé cette logique. Allons-nous l'admettre en 1980 parce que la SNCF nous a promis de réduire le kilomètre de Rennes-Brest de 1130 m à 1070 m en 1990.

— Du point de vue de l'intensité du trafic, il est évident que la Bretagne est située en bout de réseau. Dans ces conditions, le trafic sera toujours plus faible pour les lignes bretonnes que pour les lignes où passe un fort transit. Ainsi, le trafic breton vers l'Allemagne va, par exemple, permettre de faire baisser les trafics pour les régions traversées.

Cette logique de la SNCF est inadmissible de plusieurs points de vue :

— Du point de vue politique, parce qu'elle va à l'encontre de tout aménagement du territoire.

— Du point de vue économique, on favorise la concurrence étrangère en faveur de nos concurrents du Bénélux. En fait, sous prétexte du déficit de la SNCF, on provoque en réalité le déficit de la balance commerciale.

— Du point de vue de la philosophie libérale, qui n'est pourtant pas la mienne, on ne peut admettre l'attitude de la SNCF. Ainsi, lorsque c'est le transport routier qui est le plus compétitif, les tarifs sont fixés par la concurrence inter-entreprises, alors que lorsque c'est le transport ferroviaire qui est le plus compétitif, la SNCF est en position de monopole et se contente de placer ses tarifs juste en dessous des tarifs de la route.

— De même, en ce qui concerne l'analyse des coûts de revient, l'analyse de la SNCF est fautive. Sur un réseau, il est « normal » que les bouts de ligne soient moins « rentables » ; ou en inversant l'explication, il serait tout aussi logique de faire bénéficier les trafics partant ou arrivant en fin de ligne, des économies que ces mêmes trafics provoquent sur les parties centrales.

Si, malheureusement, comme j'ai tout lieu de le craindre, en raison de la politique suivie par la majorité de cette assemblée, cette politique sera un mauvais coût pour la Bretagne et pour son économie.

Si malheureusement, cette politique devait être reconduite, je souhaite qu'au minimum deux butoirs, deux mesures minima soient obtenus de façon contractuelles, avec des engagements formels de la SNCF.

— Il faut obtenir des pouvoirs publics que la SNCF ait une politique de parité des tarifs entre la Bretagne et ses concurrents directs, il faut obtenir la garantie que pour des distances comparables et des envois de même importance, les prix bretons ne progresseront pas plus vite que ceux pratiqués à destination de la Belgique.

— Il faut obtenir que la SNCF revise sa pondération des distances sur Rennes-Brest et sur Rennes-Quimper de telle manière que l'indice kilométrique devienne 95 et ceci dès la rectification du tracé, en 1983.

Sans ces mesures minima, la politique décidée l'an passé et qui serait reconduite, serait une catastrophe. C'était l'an dernier une erreur, la poursuivre serait une faute.

LANGOUSTINES

Seulement la faute aux Anglais ?



Le Peuple Breton

Dans le domaine des pêches maritimes, la journée du 13 septembre a été fertile en événements :

1° M. Le Theule, Ministre des Transports, a présenté la répartition de son enveloppe budgétaire. Le crédit de la pêche sera en 1980 de 192 millions de francs. Le fait que ce crédit soit en augmentation de 37% ne témoigne nullement d'une volonté gouvernementale de revitaliser ce secteur d'activité, mais seulement du caractère parfaitement dérisoire des budgets précédents, et de celui-ci encore. En effet, alors qu'il faudrait une action urgente de soutien, le gouvernement continue à considérer les pêches comme une activité marginale à laquelle on accorde quelques aides modiques pour ne pas provoquer une colère trop vive des professionnels.

Considérez ce chiffre de 192 millions : il englobe l'ensemble des objectifs ; nous évaluons à 309,34 millions le financement annuel qui, en Bretagne seulement, doit être consacré au renouvellement de la flotte artisanale si l'on veut maintenir cette activité ; l'aide de l'état devrait se monter à 87,07 millions. Or, les prévisions pour l'ensemble de l'hexagone sont de 18,427 millions pour 1979 et 20 millions pour 1980 ; on est bien loin du compte !

2° Les marins exerçant la pêche traditionnelle en baie de Quiberon ont investi le bureau de M. Lepvrier, directeur des Affaires Maritimes Bretagne-Vendée. Celui-ci avait autorisé le 16 juillet la pratique du chalutage pélagique en baie de Quiberon. Cette action ne sera pas étrangère dans les semaines à venir à la remarquable solidarité entre diverses catégories de pêcheurs.

3° Une délégation de syndicalistes

britanniques du TGWU (syndicat auquel sont affiliés les pêcheurs) rencontre au Guilvinec des représentants bigoudens de la profession. Au menu : les 50 miles, bien sûr, et le maillage.

4° Coïncidence (?), ce même jour, le langoustinier R.P. LEBRET est arraisonné sur la fosse de Smalls. Il chalute avec du matériel conforme aux normes européennes. Les britanniques veulent faire respecter leur décision unilatérale de porter le maillage dans leurs eaux à 70 mm.

La grève

C'est le début d'un long conflit qui, trois semaines durant, va mobiliser la population bigoudène et au-delà, les marins pêcheurs de divers ports ; conflit qui ne fera que se durcir avec l'arraisonnement, le 17 septembre, du CAP D'ERQUY. Même motif, même punition : amendes, saisie de cul de chalut, mais aussi, et ce sera le nœud du problème, manque à gagner dont le gouvernement français refusera le remboursement. Or, cette mesure est essentielle : elle servirait de caution morale aux pêcheurs. Sans cette garantie, toute action de pêche dans le secteur incriminé devient un exercice périlleux du point de vue de la rentabilité.

Alors c'est la grève ; avec ses manifestations, avec des actions diversifiées, souvent spectaculaires, un pays bigouden, une presqu'île de Quiberon contrôlés par les pêcheurs ; avec ses actions de solidarité dont la plus remarquable sera la grève des ouvrières de St-Gué Coop, dans l'action avec les marins ; la solidarité viendra de diverses organisations



Marc Letissier

Le maillage des filets en question.

professionnelles et syndicales, de divers ports (avec les refus de déchargement du GUEMINA et du... CAP D'ERQUY, puis de deux pélagiques), des partis politiques, avec un échantillonnage rarement atteint puisque, devant l'extension du conflit, le PR et le RPR se décideront à réagir, le 30 septembre seulement il est vrai, le premier en envoyant «un télégramme au premier ministre et à Simone Veil pour exiger une action immédiate et vigoureuse», le second en se déclarant «inquiet face aux lenteurs des actions»! Quant à Bonnet, localisme oblige, c'est à l'égard des pêcheurs côtiers de la baie de Quiberon qu'il exprime sa sympathie électoraliste en dénonçant «le pélagique, ce mot maudit, invention sortie des brillants cerveaux qui n'ont pas les pieds sur mer» (1). Grève avec ses couacs aussi: l'enthousiasme des côtiers à se joindre au mouvement n'est pas toujours évident, des divergences dans le front syndical apparaissent parfois.

Mais globalement, la grève a été menée de façon exemplaire et, si la question de la langoustine en a été l'aspect le plus visible, elle a permis peu à peu de faire la liaison entre les différents secteurs concernés: la mise en avant par les ouvrières de St-Gué Coop de leurs revendications propres, la revendication sur les maillages, l'opposition au chalutage en bœuf dans la baie de Quiberon sont trois aspects d'un même combat pour que le gouvernement prenne en compte les problèmes de la pêche, cotte

mal taillée qui risque de se défaire complètement si un des éléments lâche.

Paris s'en fout

Toute cette mobilisation pour un accord écrit! Les travailleurs savent bien comme la parole des représentants du gouvernement est peu digne de foi. L'attitude de M. Le Theule, cherchant à masquer ses propres responsabilités derrière celles des Britanniques a évolué au cours du conflit du mépris à l'hostilité. Ce fut d'abord le refus de rencontrer les représentants des professionnels, puis l'acceptation d'une telle rencontre, mais à Paris à 7 h du matin: il y avait ce jour là un rabiot de Concorde à partager avec... les Anglais! Refus encore, d'un protocole d'accord précis. Pourtant, le ministre aimerait que les marins cessent de faire des vagues et c'est par la presse que ceux-ci ont connaissance d'une lettre adressée le 28 septembre à M. Gloaguen, président du Comité Régional. Cette lettre est significative de l'attitude du gouvernement: le travailleur, voilà l'ennemi!

«... j'ai constamment fait savoir à nos pêcheurs que je souhaitais les voir continuer à travailler dans les eaux britanniques. Ceci est non moins vrai depuis les contrôles opérés par les autorités anglaises.

«Or, que se passe-t-il? Depuis huit jours, on ne pêche plus. Le seul bénéficiaire de l'action qui est menée est le gouvernement

britannique. Vous conviendrez que ce constat qui affaiblit la position du gouvernement français est préoccupant, car il augure mal des moyens politiques qui seront à ma disposition dans les négociations à venir.

«En posant des conditions préalables à la reprise de leur activité, les pêcheurs de langoustines donnent des gages à la politique britannique et se trompent en fait d'interlocuteur (...)

«L'identité sur le fond de nos points de vue doit nous amener à une action commune. La mienne **ne doit pas être affaiblie par des initiatives locales (2)**» Bravo! C'est du joli! On comprend que M. Brossier, directeur des pêches, présent dans le Sud Finistère, n'ait pas jugé utile de rencontrer les «initiateurs locaux», que les portes de Matignon soient restées closes devant l'imposante manifestation parisienne.

C'est en fin de compte par une rencontre avec M. Essig et une réunion au Comité Central des Pêches Maritimes que le conflit a trouvé une solution provisoire: engagement écrit de défendre avec «la dernière énergie» le maillage 55/60, mise sur pied d'une commission experts-professionnels pour l'étude des stocks et du maillage dans le Golfe de Gascogne; quant au remboursement du manque à gagner, il se fera en fait par la profession: jusqu'au 25 octobre, date à laquelle doit avoir lieu une

importante réunion au niveau de la CEE, sur les maillages précisément, le CCPM avancera 1.000.000 sur la base de 8000 F par jour et par chalutier. Pourquoi? Rappelez-vous le budget des pêches: 192 M. Peut-on en distraire quoi que ce soit? Et le ministère du budget refuse catégoriquement toute rallonge (3).

L'enjeu

L'augmentation de maillage décidée par les Britanniques, la CEE envisageait de la réaliser, sur la foi d'un avis du Conseil International pour l'Exploration de la Mer. Mais depuis, une étude du COB a montré qu'elle ne serait d'aucune utilité pour la préservation des stocks. Le CLPM du Guilvinec a lui aussi produit une étude sur ce sujet. Il est désormais possible que la décision d'augmentation du maillage ne soit pas prise.

Si toutefois elle était mise en œuvre, cela représenterait pour les pêcheurs une diminution des apports pouvant aller jusqu'à la moitié. Alors, pêcher au Nord, ça ne vaudrait plus le coup: le métier est trop dur. Il faudrait se rabattre sur d'autres zones, ce qui créerait de nouveaux problèmes.

Au fond, l'affaire est politique. Il faut avoir présent à l'esprit l'échéance de 1982 qui verra la communautarisation des eaux. La Grande-Bretagne est mal préparée à cette échéance avant laquelle elle va chercher à torpiller la flotte bretonne. Si l'argument de la conservation des stocks de langoustines est repoussé, je prends le pari qu'ils sortiront d'autres arguments dont nous aurons l'occasion de reparler.

Alors, ceci aurait bien valu de la part du gouvernement français une attitude de fermeté dans des discussions bilatérales. Les recours aux instances européennes, dont le rôle n'est autre que de procéder à un partage capitaliste des ressources, ne sont pas de nature à soutenir les pêches bretonnes.

Au moment où j'écris cet article, le 17 octobre, l'événement vient lui apporter sa conclusion: un chalutier vient d'être arraisonné sur le banc de Smalls. Après 15 jours d'accalmie, les Britanniques récidivent. Ils n'ont pas l'habitude de s'embarquer sans biscuits. S'ils sont repassés à l'action, c'est que l'échéance du 25 octobre est proche, mais aussi qu'ils ne sentent pas en face d'eux une forte volonté politique, la notion de «dernière énergie» étant pour le moins subjective. Il ne faut pas prendre le gouvernement Thatcher pour une bande de naïfs: le conflit a été analysé de l'autre côté de la Manche, la mollesse de Le Theule saisie. Qu'on nous permette, une fois n'est pas coutume, de citer le propos constant de M. Debré: «Nous sommes en guerre économique; la France veut-elle être dans le camp des vainqueurs ou dans le camp des vaincus?» Ici, nous avons l'impression très nette que la France a choisi d'abandonner son appendice breton au camp des vaincus.

Paul Guégueniat.

(1): pas de quoi rire; penser à ce point là, ça vous fait plus mal au crâne qu'un coup de matraque.

(2): c'est nous qui soulignons.

(3): parallèlement, il est décidé de surseoir à l'utilisation du pélagique en baie de Quiberon.

LE PAYS BIGOUDEN EN LUTTE...

Les semaines d'automne 79 resteront dans les annales du Pays Bigouden comme l'expression de la lutte pour le droit au travail. A travers le conflit du maillage des chaluts dans les zones contrôlées par les Anglais, une prise de conscience s'est faite dans la population des marins-pêcheurs.

Au départ de la grève, les «côtiers» ne se sont pas sentis très concernés. En effet, les chalutiers qui «font le Nord» ont déjà leur année gagnée et souvent fort bien (mais à quel prix de fatigue et de risques!). Les côtiers, qui ne sont pas dans ce cas, voient arriver la mauvaise saison, et, sur trois mois d'hiver, combien de jours pourront-ils sortir? Aussi, ce n'est que contraints et forcés qu'ils sont restés au port. Mais, petit à petit, ce qui n'était qu'une réaction de colère contre les arraisonnements a tourné en un mouvement de revendication pour

conserver le droit au travail. Et bientôt, l'ensemble du pays Bigouden a compris qu'avec la pêche, c'est le moteur numéro un de l'économie locale qui est menacé. Un fait à cet égal, est significatif: les commerçants ont marché à fond dans la journée «Pays Bigouden mort», montrant que leurs revenus essentiels, ils les doivent aux marins et non aux touristes comme certains veulent bien le faire croire.

Il reste à demander si cette prise de conscience se traduira sur un plan plus général. Ce n'est pas évident quand on sait que parmi ceux qui critiquaient le plus les arraisonnements anglais, on trouve des représentants de la petite bourgeoisie locale et aussi certains membres du syndicat autonome qui avaient chaleureusement accueilli Giscard à Saint-Guénolé.

Section UDB de Pont l'Abbé.

Un film sur la pêche bretonne



«Le cinéma breton doit d'abord montrer la réalité de la vie des travailleurs». Tel était, en résumé, l'essentiel de l'interview de Nicole et Félix Le Garrec dans un récent numéro du Peuple Breton.

Pour passer de l'intention à la réalisation, Félix Le Garrec est parti pendant 1 mois vivre (et filmer) la vie d'un équipage d'un thonier de St-Guénolé, le «Santikdu». La première ébauche du film a été projetée après le meeting «Vivre et travailler au pays bigouden» pendant la grève des marins-pêcheurs. L'accueil de l'assistance — où il y avait bon nombre de marins est déjà de bon augure, de même que celui reçu lors d'une autre projection devant le Comité Central des pêches, à Paris.

Il faudra patienter quelques mois pour voir le film, montage terminé car Nicole et Félix Le Garrec seront, en quelques sorte, du 8 au 23 novembre, les «délégués» du cinéma breton en Yougoslavie, où ils présenteront l'ensemble de leur production dans les différentes nationalités de ce pays. Enfin, pendant la première quinzaine de décembre, à Plonéour-Lanvern, ils feront, au Foyer Bigouden, une série d'exposition, de montages et de films.

L.K.

Les Saints de Bretagne



QUIMPER : Hôpital Gourmelen... LA CLAMEUR DES EXCLUS

La situation de la Psychiatrie en Bretagne est critique. Frappés du plus fort indice d'encombrement de l'« hexagone », les H.P. Bretons internent 10.000 « malades mentaux » — ou étiquetés comme tels — soit l'équivalent de l'ensemble des « psychiatisés » d'un pays comme la Grande-Bretagne par exemple. Cette comparaison est intéressante quand on sait que la population Bretonne est de 3 millions d'habitants tandis que celle du Royaume-Uni est de 56 millions. Voilà qui illustre bien la politique pratiquée par le gouvernement français en matière de santé mentale, politique de renfermement intensif des exclus d'un système qui secrète lui-même les gènes à l'origine de nombre d'affections mentales (chômage, logement carcéral, cadences infernales, aliénation culturelle, etc...). Ainsi la bonne conscience et la sécurité de la société sont elles préservées avec l'appui de la loi répressive de 1838 régissant l'internement des individus jugés dangereux pour eux-mêmes et pour, surtout, la société.

Il nous apparaît de surcroît que notre vieille institution est plus particulièrement touchée. Gourmelen, c'est 2000 personnes, 2000 personnes et la psychiatrie dans un lourd et ancestral appareil hospitalier, une ville dans la ville où l'on tait la clameur des exclus à l'aide d'un folklore, d'une absence totale de

communication, une hiérarchie pesante, un cloisonnement rigide, une concentration carcérale. Ici, l'esprit d'équipe dont dépend la resocialisation du malade n'existe pas et comme disent certains « on sait quand on rentre à Gourmelen, on ne sait jamais quand on en sort », pour beaucoup, en effet, internés depuis la prime enfance, la seule perspective de sortie sera la mort.

Les conditions d'hospitalisation sont déplorables, 1200 malades (alors que la capacité maximale d'accueil est fixée à 800 lits) s'entassent, vêtus pour la plupart d'un uniforme carcéral et d'un autre âge, croupissent ou déambulent sur des cours bitumées, derrière les grillages, 721 lits sont en chambres communes (Veil assurait leur disparition en janvier 80), les locaux sont sans hygiène et la sécurité fait défaut, certains pavillons « renferment » le mot n'est pas trop fort, jusqu'à 190 malades (l'unité idéale étant de 25 malades maximum).

Faute de structures d'accueil et de prise en charge des personnes du 3^{ème} âge, à cause d'un déficit migratoire induisant le vieillissement de la population régionale, 75% des femmes hospitalisées en nos murs et 25% des hommes ont plus de 65 ans, ainsi, 40% d'entre eux ne relèvent en aucune manière d'un internement psychiatrique!

Notre hôpital est devenu le pot de chambre du Finistère, le déversoir final, la fosse aux vieux, la décharge où aboutissent tous ceux dont personne ne veut plus, faute de pouvoir payer une place en maison de retraite, ici, en effet, la prise en charge est effectuée à 100%.

Le secteur psychiatrique privé peut se frotter et se laver les mains, se réservant les cas « intéressants » issus des couches sociales relativement aisées.

Nos élèves, qui devront désormais effectuer 33 mois de formation, voient leur carrière vouée à des tâches de ménage et de gardiennage, jugez des conditions de travail et d'hospitalisation lorsqu'à 6 h du matin vous pénétrez dans l'une de ces chambres communes, sous les combles, où une trentaine de personnes ont consciencieusement déféqué durant une nuit et qu'une seule baignoire dessert les environs, l'infirmier travaille en bottes...

Ces locaux vétustes où le pire est à craindre furent déjà déclarés caducs, archaïques et inopérants à l'époque de leur création... en 1840! Depuis, ces chefs-d'œuvre d'un ingénieur particulièrement compétent dans le domaine du sordide et de l'anachronisme auront absorbé des millions et des millions à l'occasion de replâtrages successifs et inopérants.

Ces usines à traitements, à mauvais traitements et qui constituent une réminiscence du passé asilaire sont à détruire impérativement!

Dans les années 50, une commission d'enquête parlementaire avait bien déposé un rapport accablant sur le bureau de l'assemblée nationale, discours de la Député Herzog-Cachin, le scandale éclate, l'asile St Athanase d'alors est comparé à un camp de concentration, de concentration! ce terme gardant alors encore un sens, une résonance affective au lendemain de la seconde guerre mondiale...

Un plan de rénovation allait alors être tracé et se voir revêtu de l'approbation ministérielle en 57 mais une IV^{ème} République cède la place à une V^{ème} et rien, presque rien n'allait être réalisé...

L'IMP de l'Hôpital va être fermé, le Hameau, baraquement pré-fabriqués (du provisoire fait pour durer) destinés à interner les enfants arriérés profonds se vide.

Hier encore, détail sordide, le jour anniversaire de leurs quatorze ans, ces enfants étaient affectés aux services adultes. Bousculades dans les rangs de la gent homosexuelle quant à la détermination de celui qui aurait le soir le privilège de sodomiser en premier le nouvel arrivant. A la merci de la violence des uns, du sadisme des autres, l'enfant allait perdre très rapidement toute notion de propreté, tout rituel alimentaire cohérent, perdre aussi les bribes de quelque comptine difficilement apprise...

Pour faire face au grave problème de la psychiatrie infanto-juvénile dans le Finistère, le principe de la création à Gourmelen d'une cité médicopédagogique avait été retenu et approuvé par le conseil général... en 1961, aujourd'hui, nous attendons toujours la pose de la première pierre et l'équipe destinée à fonctionner dans cette unité réside actuellement dans un local dont l'exiguïté est positivement scandaleuse!

Cette situation lamentable a non seulement suscité la genèse de notre mouvement, mais aussi l'adhésion massive aux principes contenus dans notre manifeste.



Parmi les propositions du Gast...

Dans la perspective
d'un C.H.S.
digne de ce nom

La résolution du problème Géro-nto-Psychiatrique obtenue sans réponse architecturale, la substitution des structures vétustes par de petites unités fonctionnelles induisant une réduction de la capacité maximale d'accueil, il apparaît que la restitution au C.H.S. Gourmelen de sa vocation initiale suppose une relance du Plan-Directeur dont l'approbation n'a jamais été officiellement révoquée.

Dans un Centre Hospitalier Spécialisé assurant véritablement sa fonction spécifique, divers outils thérapeutiques vont nous être indispensables:

Le Centre Social est l'un des outils thérapeutiques de resocialisation permettant une véritable réinsertion au travers de la vie collective, de l'organisation des loisirs, du réapprentissage des responsabilités

sociales. Il complète donc la réadaptation entreprise par le travail.

Le centre social pourra par ailleurs rassembler tout ce qui intéresse la vie communautaire de l'Hôpital.

— Hall d'administration et d'expositions accessible tant aux malades et personnels, qu'aux visiteurs et comprenant divers panneaux d'affichage et journaux muraux.

— Foyer-Club permettant des réunions collectives à orientation psycho-thérapeutique.

— Salle de sport et terrain.

— Foyer du personnel, d'information, de réunions, de discussions avec locaux réservés aux diverses associations et organisations syndicales.

— Salle des fêtes permettant l'activité théâtrale, l'organisation de concerts, la projection de films et autres spectacles, permettant par ailleurs, réunions,





conférences et congrès, accueil des groupes visiteurs.

— Imprimerie élaborant le journal des malades.

— Un « studio » relié au circuit intérieur de T.V.

— Des ateliers favorisant la réinsertion sociale mais aussi l'expression artistique : labo photo, peinture, sculpture, etc...

D'autres instruments...

— Cité médico pédagogique.

Le principe en a été approuvé par la 2^{ème} session ordinaire du Conseil Général du Finistère en... 1961! Il est de toute première instance que ce projet soit réalisé pour faire face aux problèmes relevant de l'enfance inadaptée.

— Hôpital de nuit, Hôpital de jour.

— Réouverture de véritables services libres contribuant à redorer le blason quelque peu terni de l'Hôpital Gourmelen.

— Unités de transition, préparatoires à la sortie définitive.

Dans la perspective d'une pratique extra hospitalière, il convient d'envisager :

— Home de post cure situé dans l'agglomération Quimpéroise permettant la pratique de sorties précoces et la réinsertion professionnelle.

— Communauté agricole destinée à porter assistance aux associaux.

— Acquisition d'un terrain situé en bordure de mer (il ne s'agit pas bien sûr de restituer sous forme de village de toile le climat de l'asile dans un cadre champêtre...)

— Appartements thérapeutiques mis à la disposition de malades sous le couvert d'une association d'hébergement.

— Acquisition de petits immeubles (type école désaffectée).

— C.A.T.

— Clubs et associations socio-thérapeutiques.

— Clubs pour personnes âgées.

— Clubs de prévention dans les quartiers à population particulièrement exposés... etc...

Il est à souhaiter que la nature du présent document n'apparaître pas pamphlétaire ou subversive mais constituera un véritable appel au secours.

Censé traduire les motivations profondes de l'ensemble du personnel, ce « manifeste » suppose l'adhésion de tous les travailleurs de l'Hôpital Gourmelen.

Ainsi et avant d'être soumis avec le maximum de crédit aux autorités, organisations et média susceptibles de favoriser le désenclavement de notre institution, nous appelons le personnel à soutenir par signature la présente conquête.

Dans l'esprit défini plus haut, cette démarche est bien moins une pétition à caractère revendicatif qu'une véritable supplique.

AVORTEMENT : LES GRANDS MOYENS



S'il est un domaine où la religion catholique n'a pas renoncé au cléricisme, c'est bien celui de la sexualité, de la contraception et de l'avortement. Quand on sait quelle emprise elle exerce en Bretagne, on peut mesurer les ravages de certains textes des émules bretons de l'évêque Elchinger. Voici par exemple ce que publie dans son numéro de septembre le bulletin paroissial de Pacé, près de Rennes :

1^{er} mai : Par amour, mes parents, aujourd'hui, m'ont appelé à la vie.

15 mai : Mes premières artères

apparaissent et mon corps se forme très rapidement.

19 mai : J'ai déjà une bouche.

21 mai : Mon cœur commence à battre. Qui pourra mettre en doute que je vis ?

27 mai : Je ne sais pas du tout pourquoi maman se fait tant de soucis.

28 mai : Mes bras et mes jambes commencent à croître. Je m'étends et je m'étire.

8 juin : A mes mains poussent des petits doigts. Que c'est beau ! Bientôt je pourrai saisir grâce à eux.

16 juin : C'est seulement aujourd'hui que maman a appris que j'étais là. Je m'en suis réjoui.

20 juin : Maintenant, c'est sûr : je suis une fille.

24 juin : Tous mes organes se dessinent. Je peux sentir la douleur.

6 juillet : J'ai des cheveux et des sourcils. Ça me rend jolie.

8 juillet : Mes yeux sont finis depuis longtemps, même si mes paupières sont encore fermées. Mais bientôt je pourrai tout voir : le monde si grand et si beau et, par dessus tout, ma chère maman qui me porte encore.

19 juillet : Mon cœur bat magnifiquement. Je me sens tellement protégée et je suis si heureuse.

20 juillet : Aujourd'hui, ma maman m'a fait mourir.



IFFIG

● A reçu des services du premier ministre cette invitation du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

Le 24 OCTOBRE 1979 à 17 heures
Salle de Projection - Hôtel de Clermont
69, rue de Varenne
sera présentée la dernière réalisation
cinématographique du Haut Comité

● Faute d'indication sur la ville correspondant à l'adresse indiquée, a supposé candidement qu'il ne pouvait s'agir que de... Lanrivaro, où il a fait, en vain, la tournée des cafés.

● Y a quand même appris que, dans l'esprit des invitants, la seule possibilité était celle d'une ville nettement plus peuplée, mais à densité de bistrot plus faible : Paris.

VIVE KAROL WOJTYLA

par F. KERFRAVAL

Je suis pour la contraception, pour l'avortement et pour le divorce. Je suis contre les interdits, contre les dogmes, contre les idoles. Et pourtant, Jean-Paul II, je suis pour.

Cet homme me plaît avec sa gueule de Polonais si proche de celle des paysans de mon pays. Elles me plaisent dans leur spontanéité ces foules immenses venues l'acclamer.

Suis-je la victime (pourtant méfiante) d'une machination des médias chargés de broser à coups de faisceaux hertziens le décor artificiel où se doivent d'évoluer nos jugements? En ces temps de crise, il convient d'ajouter une pincée de spiritualité au molodorant gruuu de l'actualité. En ces temps de morosité, il convient de montrer que la terre n'est pas tout et qu'au-delà règne l'espoir. Dieu existe puisque Zitrone et Mourousi l'ont rencontré!

Suis-je la victime (pourtant mécréante) d'une habile opération publicitaire montée par je ne sais quel Esprit-Saint du marketing? Saint-Domingue, Mexique, Pologne, Irlande, Etats-Unis: nous voilà projetés dans l'ère des missions en Jumbo-jet. Les processions de Boeing ne sont-elles pas autrement plus efficaces que les troménies ou les mois de Marie? La vérité vient toujours du ciel, mais maintenant au moins, on la voit arriver!

Ou plutôt, suis-je la victime (cette fois consentante) de l'exceptionnelle personnalité d'un homme?

Cet homme me plaît par sa franchise. Que son intransigeance en matière de discipline ecclésiastique et de morale personnelle choque. Soit! Pas de femmes pour les prêtres. Pas de prêtrise pour les femmes. Pas de copulation avant le mariage. Pas de séparation après. C'est de l'intégrisme? Et alors? Jean-Paul II ne contraint pas le monde entier à suivre ces règles, et il est de la responsabilité individuelle de chaque chrétien de s'y conformer ou non.

Je préfère de beaucoup la rigueur réfléchie d'un Wojtyla au fanatisme camouflé d'un Elchinger, évêque de Strasbourg, qui condamne l'avortement au nom de l'avenir démographique de la France et d'une morale universelle dont il serait en tant que chrétien le détenteur privilégié.



H. Leder/UPI

Cet homme me plaît car je le crois sans arrières-pensées. Sa fermeté en religion est le plus sûr garant de son ouverture en politique.

Droits de l'homme, liberté des peuples, respect des consciences: combien de fois ces mots ont-ils été prononcés à l'O.N.U.? Analphabétisme, sous-alimentation, néo-colonialisme: combien de fois ces maux ont-ils été dénoncés devant les nations assemblées? combien de fois ont-ils été vidés de leur sens parce que évoqués par ceux-là mêmes qui avaient le pouvoir de réagir et qui n'en faisaient rien! Et voici qu'il arrive et que le temps d'une allocution, on se remet à croire en la fraternité de tous les hommes... Je me pris à rêver.

La salle debout l'applaudit. Longuement. Au banc de la France, le chef de la délégation venue spécialement de Paris sourit. Il est chrétien. Il est heureux. Il s'agit de M. Alain Peyrefitte, ministre de la Justice.

Alors mon rêve s'arrête.

Cet homme me plaît mais ses amis me déplaisent. Regardez-les ces ecclésiastiques mielleux, ces militaires hargneux et ces politiciens véreux faire les couloirs du Vatican comme d'autres font les trottoirs. Regardez-les ces Peyrefitte, ces Galley, ces Giscard. Regardez-les donc ces croqueurs de diamants venir quémander la bénédiction qui sublimerait leurs hypocrisies et leurs complaisances.

Mon rêve s'arrête aux portes des Eglises. Catholique ou réformée. De Rome ou de La Mecque. Du Mont-Athos ou de Jérusalem. De Bénarès ou de Kérizinen. Les exploiters des peuples y viennent trop souvent faire montre de piété.

Sans autre religion que celle, personnelle, qui exige le respect des autres, je dit: que vive pour le bien commun Karol Wojtyla, que se renouvellent les hommes de foi, intègres et réalistes, mais que meurent les Institutions cléricales. Elles prospèrent dans les compromissions et les absolutions. Elles se résignent aux castes et aux classes. Elles font d'une croyance un opium et non un ferment.

Il me plaît, cet homme venu de Cracovie. Mais quel dommage qu'il soit Pape...

LE CONFLIT CRÉDIT MUTUEL-GOUVERNEMENT

FAUT-IL SOUTENIR LE CRÉDIT MUTUEL ?

Début août, la guerre a éclaté entre le Crédit Mutuel et le Gouvernement en la personne de M. Monory, ministre de l'économie. Le conflit, discret dans un premier temps, a été rapidement porté sur la place publique et les journaux se sont emparés de l'affaire.

«Le Crédit Mutuel est-il une banque comme les autres? Les sociétaires sont prêts à se mobiliser pour prouver le contraire». (Ouest-France des 22 et 23 septembre 1979).

«Entre le Crédit Mutuel et le Gouvernement, c'est le divorce: on nous agresse, nous ripostons». (Le Télégramme du 27 septembre 1979).

«M. Théo Braun s'élève contre les mesures tendant à réduire l'expansion du Crédit Mutuel (dans une lettre adressée à M. Barre)» (Le Monde du 29 septembre 1979).

Les élus de tous bords entrent dans la danse. Lombard, Marcellin interviennent auprès de Monory. Rocard prend vigoureusement la défense du Crédit Mutuel dans le journal économique «les Échos du 1^{er} octobre». L'association des élus communistes des Côtes du Nord invite les municipalités à voter des motions. Le conseil régional adopte à l'unanimité (une fois n'est pas coutume) un vœu en faveur du Crédit Mutuel. Et l'UDB elle-même fait délibérer le conseil communautaire de Brest.

Pourquoi ce remue-ménage et cette touchante unanimité pour tenter de soustraire le Crédit Mutuel aux attaques gouvernementales? Pour quelles raisons surtout l'équipe giscardienne a-t-elle pris le Crédit Mutuel pour cible? Pour bien comprendre le problème posé, il faut savoir d'où vient le Crédit Mutuel et ce qu'il est à l'heure actuelle.

Un peu d'histoire

En 1818, est né en Allemagne Frédéric Guillaume Raiffeisen, le «père» du Crédit Mutuel. La révolution industrielle et le libéralisme économique avaient pour corollaire la misère des populations laborieuses des villes et des campagnes. Cet homme généreux, d'inspiration chrétienne, eut l'idée de créer des coopératives d'épargne et de crédit pour combattre l'usure. Le principe est simple: les volontaires déposent leurs économies auprès d'une coopérative dont ils deviennent sociétaires; ces fonds sont ensuite prêtés à ceux des sociétaires qui en ont besoin.

Tout naturellement, des caisses dites Raiffeisen se sont créées en Alsace-Lorraine après la guerre de 1870 et à la même époque, l'idée pénétrait en France selon deux tendances. Une première tendance considérait le crédit mutuel sous son aspect strictement agricole et comme un complément au syndicalisme agricole

qui se développait à la faveur de la loi de 1884 autorisant les associations professionnelles. L'autre tendance voyait dans le système Raiffeisen un moyen de promotion sociale rurale et ouvrière. Ces caisses avaient un caractère interprofessionnel mais aussi un caractère confessionnel assez marqué.

L'État, dans sa volonté de faciliter le financement de l'agriculture (lois de 1894, 1920, 1926) eut une influence décisive sur l'évolution du crédit mutuel:

	31/12/77	31/12/78 montant	%	Evolution %
Crédit Mutuel	38,4	48,6	3,5	+ 28,6
Banques (nationalisées + privées)	559,4	611,3	43,6	+ 9,3
Crédit Agricole	207,1	238,5	17	+ 15,2
Caisses d'épargne (ordinaires + nationales)	368,6	433	30,9	+ 17,5
Chèques Postaux	62,7	71,4	5	+ 13,9
Total	1236,2	1402,8	100	+ 13,5

— développement du crédit «agricole» mutuel (caisses de la première tendance).

— contrainte pour les caisses à choisir entre la liberté et la dépendance de l'État.

Le Crédit Mutuel s'est ainsi divisé en 2 branches:

— le crédit mutuel agricole «officiel»: le Crédit Agricole.

— le crédit mutuel, soit purement agricole (caisses de la 1^{ère} tendance restées libres), soit: interprofessionnel où «à vocation générale»: le Crédit Mutuel.

La loi du 5 août 1920 codifiant l'ensemble des textes régissant le crédit mutuel agricole dit «officiel» accorde à ces caisses une large exonération fiscale dont pouvaient aussi bénéficier, en adoptant un statut ad-hoc, les caisses de crédit mutuel agricole dites «libres».

Parallèlement, les caisses de crédit mutuel constituaient des unions ou Fédérations Régionales.

L'ordonnance du 16 octobre 1958 investissait la Confédération Nationale du Crédit Mutuel d'une mission de contrôle et de représentation de l'ensemble du crédit mutuel français.

Il est très important de savoir que chaque fédération régionale est très jalouse de son indépendance et que la confédération ne joue en réalité qu'un rôle de coordination et de représentation.

La place du Crédit Mutuel dans le système bancaire français.

Le Crédit Mutuel en 1979, c'est 20 fédérations rassemblant plus de 3000 caisses locales administrées par 40.000 administrations bénévoles (1) élus par 2 millions de sociétaires et employant 12.000 personnes.

En Bretagne, le Crédit Mutuel c'est:

— le Crédit Mutuel de Bretagne (CMB) sur la région-programme, avec, depuis la fusion avec les caisses rurales et urbaines

du Finistère, près de 400 caisses, 2500 employés, 9,5 milliards de francs de dépôts au 31/3/79 et 17% du marché.

— le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique (qui rayonne également sur des départements du centre de l'hexagone) avec 4 milliards de francs de dépôts.

Le tableau ci-dessous illustre bien quelle est la place du Crédit Mutuel dans le système bancaire français (dépôts en milliards de francs).

Le Crédit Mutuel, sur un plan global, est donc bel et bien le petit dernier avec 48,6 milliards de francs «seulement» de dépôts mais avec le taux de croissance le plus élevé. Ce taux de croissance très élevé l'a amené récemment au 6^e rang des groupes bancaires derrière le Crédit Agricole (1^{ère} banque mondiale également), la BNP, le Crédit Lyonnais, la Sté Générale et les Banques Populaires (à statut coopératif elles aussi).

Monory veut «casser» l'expansion du Crédit Mutuel

Comment se fait-il que le Crédit Mutuel, si petit en valeur relative, soit l'objet d'attaques gouvernementales?

Il faut se rappeler que le groupe mutualiste n'est pas le premier à être l'objet de la sollicitude de M. Monory. Les banques, en effet, ont depuis plusieurs années les réseaux mutualistes dans le collimateur. Elles considèrent que les succès de ces derniers sont dus aux privilèges dont ils bénéficient: exonération fiscale et monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture pour le Crédit Agricole, compte sur livret analogue à celui des caisses d'épargne pour le Crédit Mutuel. Elles feignent d'oublier, ce faisant, que le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel se sont développés sur des secteurs que, grandes dames méprisantes, elles dédaignaient il y a peu de temps encore et que les réseaux mutualistes sont, naturellement, porteurs d'un dynamisme bien plus grand.

Au nom du libéralisme économique, Monory s'est donc attaqué en 1978 au Crédit Agricole, lequel, formidable groupe de pression, n'a pas tardé à retourner la situation en sa faveur. Il a ainsi obtenu en contrepartie d'une fiscalisation partielle, une extension de sa compétence géographique qui lui permettra bientôt de s'attaquer au terrain de chasse favori des banques.

Et au mois d'août dernier, le ministre de



A défaut d'avoir bien manœuvré en août, le Crédit Mutuel aura au moins eu du réflexe : en témoigne une impressionnante campagne publicitaire.

l'Économie mettait en œuvre la 2^e phase du plan des banques en s'attaquant au Crédit Mutuel. Il déclarait vouloir «cesser» l'expansion trop rapide à ses yeux, du Crédit Mutuel et s'établir des conditions plus loyales de concurrence en :

- supprimant le cumul du livret «A» caisse d'épargne et du livret «bleu» Crédit Mutuel.

- interdisant la publicité sur le livret bleu.

- décidant la fiscalisation des Caisses Fédérales

- interdisant la création de nouvelles caisses ailleurs que dans les chefs-lieux de département.

Tollé chez les dirigeants du Crédit Mutuel (il semble toutefois que le rôle de Théo Braun, président de la fédération d'Alsace, Lorraine, Franche-Comté, soit apparu ambigu à certains) et tout spécialement en Bretagne! Ils se déclarent prêts à abandonner leurs privilèges à condition qu'il en soit de même pour tous les établissements (c'est le Crédit Agricole, le

grand frère ennemi qui est visé) et qu'ils puissent bénéficier d'un assouplissement de l'encadrement du Crédit dont il souffre particulièrement.

Nous saurons à la fin du débat budgétaire entamé le 17 octobre, qui des banques ou du Crédit Mutuel, aura gagné la partie. A moins, ce qui est vraisemblable, que l'affaire ne se termine par un compromis.

Pourquoi cette attaque?

Micher Rocard dans sa tribune libre parue dans les Echos du 2/10/1979 estime qu'il s'agit là d'une affaire éminemment politique. Une partie de son analyse relève de l'angélisme mais il a raison quand il affirme : «Ce qui était en cause, c'était l'argent, son utilisation, les conditions de son attribution. Il fallait donc supprimer ce risque: la décision gouvernementale du 30 août fait suite à d'autres mesures de reprise en main des organismes bancaires et financiers à statut mutuel et coopératif (2)».

Mais l'analyse est incomplète si on ne

prend pas en considération deux facteurs extrêmement importants :

1) Le Crédit Mutuel est le concurrent le plus redoutable des Caisses d'Épargne. Or les disponibilités de celles-ci sont gérées par la Caisse des Dépôts et Consignations, donc par et pour l'État. Freiner l'expansion du Crédit Mutuel revient donc à mieux alimenter la Caisse des Dépôts à l'avenir au détriment d'une institution financière que l'État ne contrôle pas. Il s'agit là d'un argument de la première importance.

2) Le caractère régional très marqué des fédérations de Crédit Mutuel. Est-ce par hasard si les fédérations les plus puissantes sont celles de Bretagne et d'Alsace-Lorraine, deux régions allogènes? Voilà donc des capitaux de plus en plus importants dont les décisions d'utilisation ne sont pas prises à Paris. Les collectivités publiques (communes, département, etc.) prennent l'habitude de s'adresser au Crédit Mutuel et font moins appel à la caisse des Dépôts. Voilà un moyen de pression de moins sur ces collectivités. Le Crédit Mutuel est bel et bien en puissance un organisme financier susceptible de répondre, pour une part importante, aux besoins de financement de la région, hors du contrôle parisien. Le gouvernement veut stopper le processus avant qu'il ne soit trop tard.

Finalement, que faut-il retenir essentiellement de cette affaire sinon que :

1) le pouvoir répond aux pressions du lobby des banques (qu'elles soient nationales ou privées, de dépôts ou d'affaires) soucieuses d'arrêter la progression d'un concurrent qui pourrait devenir un second Crédit Agricole.

2) la réelle autonomie des fédérations régionales constitue, aux yeux du gouvernement, un exemple à ne pas suivre surtout quand il s'agit essentiellement de la Bretagne et de l'Alsace-Lorraine. Le développement d'institutions financières particulières aux régions et susceptibles de satisfaire directement les besoins de celles-ci sous le contrôle de la capitale est un danger qu'un pouvoir centralisateur (quelle que soit son étiquette) ne peut se permettre de courir.

On nous objectera que le patronat du Crédit Mutuel ne se distingue en rien du patronat habituel, que le personnel n'a pas souvent le sentiment de travailler dans une entreprise à caractère coopératif et qu'en conséquence, la gauche n'a pas à se mêler de cette histoire. Ces arguments sont valables.

Mais il n'en reste pas moins qu'actuellement, le combat du Crédit Mutuel est essentiel pour l'avenir économique des régions. Et, sur ce point, nous ne pouvons que le soutenir.

Jean Roudaut.

Les principales Fédérations de Crédit Mutuel

	Dépôts (Mds de F au 31/3/79)	Progr. annuelle
Alsace-Lorraine, Franche-Comté	18,4	19,9%
Crédit Mutuel de Bretagne	9,5	21,5%
Loire-Atlantique	4	27,8%
Vendée	3,3	21,9%
Maine-Anjou, Basse Normandie	2,9	26,8%
Pas de Calais	2,6	32,2%
Ile de France	2,2	155,8%
Nord	2,2	34,1%

(1) Il y aurait beaucoup à dire sur les rôles respectifs réels des administrateurs «bénévoles» et des directions des fédérations.

(2) M. Rocard fait ici allusion au Crédit coopératif qui, en contre-partie d'une aide de 400 millions de F, rendue nécessaire par une opération malheureuse à Marseille, doit accepter une réforme de structure le plaçant sous la dépendance de la Direction du Trésor.

Le prochain numéro du Peuple Breton reviendra plus particulièrement sur le cas du Crédit Mutuel de Bretagne, son développement passé et récent, son rôle actuel dans l'économie de la Bretagne.

LE LAIT, UNE RICHESSE MENACÉE...



L'usine Préval, à Montauban-de-Bretagne.

d'UC, 18 m. ont été consacrés à cette recherche!

La stratégie de l'industrie laitière pendant cette période a été, elle, élémentaire: augmenter la production, diminuer les producteurs. Pour cela, les firmes, suivies par les coopératives, ont mis en place un arsenal de mesures sélectives:

— primes à la quantité, avec parfois refus de collecte chez les petits producteurs ou frais fixes de collecte, pénalisant encore les petits.

— primes à la qualité, accentuant cette sélection; ainsi une récente enquête des Paysans-Travailleurs dans les Côtes-du-Nord a montré qu'en moyenne un petit producteur (moins de 3000 l/mois) fournissait 50% de qualité A, contre 25% de B et 25% de C, un gros producteur (plus de 8000 l/mois) donnait 95% de qualité A et 5% de C, alors que l'écart entre A et C varie de 6 à 12 c par litre; certaines laiteries (Lanfains) avancent même une quantité «super A».

— péréquation été-hiver, avec environ 6 c. de moins pour le lait d'été, plus abondant.

Ces primes, qui poussent autant à la productivité qu'à une meilleure qualité, sont en fait, tout bénéfice pour les laiteries, alors que pour l'exploitant, les coûts restent les mêmes! Et en 1978, par exemple, alors que le revenu des exploitants baissait pour la quatrième année, l'industrie laitière enregistrait, elle, de substantiels profits.

Ces mesures sont rendues possibles du fait que le «prix indicatif» de Bruxelles (1F17) s'applique au lait rendu à l'usine, chaque firme ou coopérative restant libre de facturer ses frais. D'où cette anarchie dans les prix, et surtout un sous-paiement chronique qui s'aggrave: en 1978, le prix aux producteurs était de 88% du prix indicatif, contre 93% en 1974, soit à peine plus de 1 F.

Une double menace

Au niveau de la C.E.E., les excédents augmentent légèrement (+ 2% en 1978). Rien que de très normal: même si le troupeau reste stable (ou régresse légèrement comme en France), la productivité augmente, alors que la demande est à peu près constante! La commission de Bruxelles s'apprête donc à appliquer les mesures classiques du système libéral européen (gel des prix, suppression du soutien, voire primes à l'abattage).

Le gel des prix du lait est inacceptable, vu la dégradation du revenu des producteurs, et alors que les producteurs allemands reçoivent plus de 20% de plus par litre de lait (1); si la production augmente rapidement en Bretagne, (près de 9% en 1978), les excédents sont globalement le fait d'autres pays, et la France, par exemple, est devenue importatrice de beurre...

Les paysans bretons, dont la production laitière est souvent la ressource principale ou l'appoint essentiel, risquent donc de faire les frais d'une politique destinée à réduire des excédents de beurre et de poudre qui ne sont guère de leur fait! Dans le même temps, en Allemagne, en Hollande, pays à monnaies fortes, se développe une production laitière «hors-sol» à base de soja ou de maïs américain avantageux pour eux.

La Hollande a produit l'an dernier avec 90.000 éleveurs la moitié de ce que produit l'hexagone avec 600.000 producteurs! Qui alimente les montagnes de beurre (stock de 585.000 T pour la C.E.E. en septembre) ou de poudre (415.000 T dont 350.000 T en R.F.A.), les paysans bretons, les agriculteurs de montagne, ou ces producteurs là?

La menace est donc double: ruine, ou plutôt élimination accélérée des petits producteurs en Bretagne, et à terme, déménagement de la production vers des zones plus favorables (monnaie, ports, concentration de population, etc.)

Le problème des «excédents» fournit un prétexte en or pour appliquer au niveau de la C.E.E. un plan Mansholt insidieux, et qui ne veut pas dire son nom.

Ce qui est en cause

Ce qui est en cause, c'est la politique agricole libérale de la C.E.E., c'est l'orientation agricole française parfaitement à l'aise dans ce cadre du Marché Commun. L'économie de marché condamne les paysans. La politique des prix pratiquée dans le Marché Commun sous-rémunère la majorité et pousse le reste dans une course à la production qui engendre sinon la surproduction, du moins la baisse tendancielle des prix. C'est aussi la politique des firmes qui, tout en augmentant les prix à la consommation, compriment au maximum les prix à la production pour élargir leurs marges de profit.

En ce sens, l'appel de la F.R.S.E.A. (simple courroie de transmission de la F.N.S.E.A.), «faire respecter la concurrence», est un leurre. Parler de «sous-consommation» pour nier toute «surproduction» comme la F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine, n'est guère plus responsable.

Les excédents existent, à un niveau d'ailleurs relativement bas; mais ne sont-ils pas un moyen de pression, pour réduire plus vite ces paysans récalcitrants de l'extrême Ouest et autre régions périphériques? Le soutien aux produits laitiers a absorbé 40% des dépenses du FEOGA, c'est vrai, mais c'est le système des prix dans le Marché Commun tout entier qui ne va pas!

Il faut un prix garanti, en fonction des prix de revient, pour un volume de production. Dans l'immédiat, les F.D.S.E.A. du Comité de Redon réclament + 10% pour 79-80, les Paysans-Travailleurs une augmentation de 20% jusqu'à 30.000 l./an, 10% entre 30.000 et 80.000 l., et rien au delà.

Il faut une planification démocratique, qui prennent en compte tous les besoins pour définir, répartir et organiser la production, car le spectre des excédents et le fait que les pays développés de la C.E.E. voient leur demande de produits laitiers plafonner ne doit pas justifier une politique malthusienne. Rappelons, l'appel remarqué du délégué algérien, porte-parole d'autres pays sous-développés, à une récente conférence internationale: «vendez du lait, ne réduisez pas la production!»

(1) G. Brown, Comptes 78, «Cahiers Economiques de Bretagne».

LE lait est une production essentielle à la Bretagne, qui représente en 1978 près du tiers de la production agricole bretonne (en valeur) et concerne la majorité des paysans bretons (plus de 100.000 livreurs). Beaucoup sont des petits exploitants âgés (10 vaches en moyenne, produisant chacune 3500 litres par an); pour eux, le lait constitue une rentrée d'argent sûre et régulière, parfois la seule. D'autres modernisés (30 à 50 vaches), ont dû investir; ils n'ont guère le choix non plus!

Le lait produit en Bretagne, c'est encore une matière première qui pourrait être créatrice de nombreux emplois, plusieurs milliers, estimait Y. Rouger en 1976: la Bretagne qui produit plus de 20% du lait français (chiffres 1978) ne compte pas 10% des emplois dans l'industrie laitière; c'est ce que le Peuple Breton a déjà appelé le «pillage de notre or blanc».

1972, et après?

Dans un passé récent, le lait, ou plus exactement le revenu des producteurs de lait, a été au centre d'une grande mobilisation: c'est la «guerre du lait» de 1972 où les paysans bretons mirent clairement en avant la revendication d'un revenu garanti, grâce à un prix du lait «garantisant le SMIG» et fixé par eux à 67 c à l'époque.

Les paysans n'avaient obtenu des laiteries que 60 c. C'était bien inférieur déjà. Mais depuis, la démobilitation aidant, les laiteries ont tôt eu fait de revenir sur ces maigres conquêtes. Le revenu des producteurs de lait n'a cessé de se dégrader depuis 1974; il a baissé officiellement de 3,8% en 1978. Or la commission de Bruxelles, ainsi que les firmes et coopératives, responsables de cette situation, menacent d'aller plus loin dans cette voie.

Faisons le pont. Au niveau de la C.E.E., c'est la «taxe de coresponsabilité» qui tend à amputer le revenu. Cette taxe, acceptée par la FNSEA, combattue par la majorité des paysans bretons, est supposée «responsabiliser» les producteurs, afin de réduire les excédents, mais elle devait aussi servir à trouver de nouveaux débouchés. Or en 1978, sur une rentrée de 241 millions

MÉRIADEC : L'ÉCOLE A ROUVERT !

(ou l'histoire d'un conseil municipal qui ne sait que reculer)



Le Peuple Breton

MÉRIADEC, c'est ce petit bourg situé sur la route de Sainte Anne d'Auray à Vannes, et qui se trouve divisé entre trois ou quatre communes.

Depuis 74, l'école publique, qui est située sur la commune de Plumergat, était fermée. Les parents n'avaient donc le choix qu'entre scolariser leurs enfants à l'école privée ou les envoyer... ailleurs.

A l'initiative de quelques parents d'élèves désireux de voir la situation changer, une pétition fut lancée en janvier 1979: en 3 jours, elle recueillait l'inscription de 23 enfants!

La demande de réouverture était donc présentée au Comité Technique Paritaire de janvier, par le SNI-PEGC et prononcée officiellement.

Le 19 février 1979, l'inspecteur d'académie rencontrait le maire de Plumergat, M. Corfmatt qui semblait accepter la chose avec sérénité et prévoyait déjà les travaux à effectuer. C'était sans compter sur l'idée que se font ces élus municipaux «indépendants» de la «défense des intérêts communaux»!

Alors qu'entre le 25 février et le 1^{er} mars, 25 enfants sont officiellement inscrits sur le registre de l'inspecteur d'académie, le 8 mars, lors du vote du budget par le conseil municipal, les travaux prévus par le maire lors de l'entrevue du 19 février, n'y figurent pas!

Et, le 17 avril, le conseil municipal s'oppose par 16 NON et 1 abstention à la réouverture de l'école publique. Pourquoi? Parce que «le budget primitif a été voté le 8 mars 1979 (antérieurement à la demande d'ouverture de la classe) et qu'en conséquence le financement des travaux et fournitures n'a pas été prévu» (extrait du registre des délibérations du conseil municipal). Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre!

Aussi devant tant de mauvaise volonté, avec l'appui du SNI, les parents d'élèves vont manifester le 9 mai devant

la mairie de Plumergat. Mais cette fois, ils réclament l'ouverture d'une seconde classe car l'effectif des enfants inscrits est passé à 29! Le maire s'engage à faire les travaux nécessaires à l'ouverture de l'école mais se retranche derrière la décision de son conseil municipal pour l'aménagement d'une seconde classe. Lorsqu'on sait que lors de la libération du 17 avril, les conseillers municipaux s'étaient émus de ce que «la classe unique pour laquelle l'ouverture est demandée comprendra des enfants de la maternelle au CM2» (extrait du registre des délibérations du conseil municipal), on pourrait penser que leur souci d'une pédagogie adaptée les amènerait à accepter la seconde classe!

Mais lorsqu'on a des œillères! Le 2 août, le conseil municipal s'opposait par 15 NON et 1 OUI à l'ouverture de la seconde classe.

Le 13 septembre, jour de la rentrée, 32 enfants se présentaient à l'école publique de Mériadec, mais seulement 24 sièges les attendaient: le maire, soucieux de ne pas dilapider les fonds communaux, voulait voir pour croire!

Enfin le 18 septembre, une seconde institutrice était nommée et la municipalité devra aménager la seconde classe.

Ainsi, malgré l'opposition d'une municipalité de droite, malgré les bruits (lancés par qui?), laissant entendre que «de toute façon, l'école publique ne réouvrirait pas» ou que «plusieurs parents ont inscrit leurs enfants mais ne les y mettront pas à la rentrée», les parents d'élèves, avec l'appui du SNI ont tenu bon et ont obtenu gain de cause. «Ce qui nous a donné le moral, déclarait Bernard Le Moing, président de l'amicale laïque, c'est que le nombre des inscriptions a toujours été en augmentant!»

Et alors, si ça continue?

«Pensez à la 3^e classe pour l'an prochain» lançait un parent d'élève, au maire, le jour de la rentrée!

Bernard Guérin.

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN BRETAGNE :

Ça existe !

Activité largement méconnue du grand public, la recherche occupe néanmoins une place non négligeable en Bretagne, où, en plus des effectifs des universités de Rennes, Brest et Nantes, on recense plus de 200 personnes (dont la moitié de chercheurs) dépendant du Centre National de la Recherche Scientifique (surtout dans les laboratoires universitaires), 300 à l'INRA (recherche agronomique), 1500 au CNET à Lannion (dont la recherche n'est qu'une part des activités), 300 à 400 au CNEXO à Brest, une centaine à l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes à Nantes, sans compter de petites équipes dans des domaines variés (Météorologie spatiale à Lannion, recherche médicale et informatique à Rennes, etc), y compris dans l'industrie privée (électronique à Rennes et Lannion).

A travers la grande diversité des statuts et des organismes, les travailleurs de la recherche ont en commun de nombreux problèmes. La politique du pouvoir en place vise en effet à sacrifier certains secteurs jugés non immédiatement rentables, à renforcer le contrôle autoritaire sur certains travaux dont les conclusions ou les orientations ne lui plaisent pas, à imposer le secret et, pour y parvenir, à renforcer ou développer la précocité et l'insécurité d'emploi. Un des thèmes à la mode est la «mobilité». Désormais, pour obtenir de l'avancement, sinon pour éviter le licenciement, il faudra changer de laboratoire. A Paris, cela signifie le plus souvent changer de trottoir, en Bretagne où les labos dans un même domaine sont peu nombreux sinon uniques, cela veut dire partir et parfois partir très loin. Les chercheurs seraient-ils une espèce à part, à qui le droit de vivre et travailler au pays serait, par définition, refusé?

Une réunion de responsables syndicaux de la recherche (CGT, CFDT, FEN et CGC) s'est tenue le 15 octobre à Rennes, où la comparaison des situations dans les différents organismes a permis de mieux cerner le sens d'un plan de réformes du pouvoir. Cette première réunion de contact a débouché sur la décision d'organiser, le 24 novembre prochain, à Rennes, une journée de rencontre intersyndicale sur la recherche en Bretagne, suivie d'une conférence de presse, où seront principalement débattus trois grands thèmes:

- la recherche et la vie des gens.
- autoritarisme, secret et contrôle du pouvoir sur la recherche.
- la politique du pouvoir vis à vis des travailleurs de la recherche.

Sur le premier point, il apparaît qu'en Bretagne, trois domaines sont essentiels, l'électronique, l'agriculture, et la mer. A noter que le dernier domaine impose la prise en compte d'une Bretagne à cinq départements, en raison de l'implantation à Nantes du siège de l'ISTPM. Ce cadre géographique est également, d'un point de vue syndical, rendu nécessaire pour rompre l'isolement des chercheurs nantais de toutes disciplines, le potentiel de recherche des Pays de Loire étant beaucoup plus faible que celui de la Bretagne, même «officielle», où il n'existe aucun département sans au moins un centre de recherche fut-il modeste.

Brèves

Côtes du Nord:
les marins pêcheurs
contre le dragage intensif
de sable.

Sur la côte de Fréhel, des bateaux de St-Malo et du Légué draguent le sable à l'aide de suceuses. Le tonnage annuel prévu est de 50.000 tonnes. Les pêcheurs sont intervenus ainsi que la commune de Fréhel pour que cessent ces dragages qui dégradent le littoral et ravagent des fonds poissonneux.



Plomelin:
Licenciement collectif
à la SO.CO.BA

Les 58 employés de la SOCOBA (agencement de magasins, bureaux, appartements) viennent de recevoir leurs lettres de licenciement. Pour ces ouvriers menuisiers, peintres, électriciens, maçons et quelques administratifs, le seul espoir réside dans une éventuelle reprise de la Société. Et pourtant, le carnet de commandes laissait espérer avant le départ de bilan plus de deux millions de travaux en marchés conclus.



Redon:
La S.E.M.E.S.
dépose son bilan.

Capitale du chômage en Bretagne, Redon enregistre un nouveau coup dur, la SEMES (Sté d'emballage de manutention et de stockage) installée à St-Nicolas-de-Redon a déposé son bilan entraînant la mise au chômage de ses 149 employés.



L'Union Régionale
Bretonne
de l'Environnement:
les menaces persistent
sur le littoral
et le bocage breton.

Le remembrement et ses excès reste l'ennemi numéro 1 de la nature en Bretagne. L'URBE s'inquiète de voir se poursuivre un remembrement intense et arbitraire malgré les nombreuses interventions des associations de protection de la nature des cinq départements bretons. Un exemple du saccage délibéré de notre environnement est bien le projet d'un important barrage sur le cours supérieur de l'Aulne qui noiera plusieurs exploitations agricoles. Présenté comme une nécessité pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable de la région, ce barrage aura en réalité comme rôle principal de fournir l'eau douce nécessaire au chantier de la centrale nucléaire de Plogoff.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



ILLE-ET-VILAINE

Fougères:

Nouvelle piraterie dans « la chaussure ».

L'entreprise E.P.A.C. de Fougères vient d'être placée en liquidation de biens par le tribunal de commerce de Rennes.

En 1977, cette entreprise passait de 22 à 42 salariés après un changement de direction. Le nouveau patron attiré par des conditions de reprise exceptionnelles, entendait profiter au maximum de la situation sans régler les achats d'infrastructure ni les locaux.

Aujourd'hui, de nouveaux chômeurs vont grossir les rangs de l'agence pour l'emploi de Fougères alors que leur patron venait de recevoir 75.300 F au titre de la prime de développement régional et 80.000 F au titre de la prime régionale à la création d'entreprises. Nouvelle illustration des pratiques coloniales qui sévissent en Bretagne.



*La chaussure à Fougères : Les débris d'une richesse.
Ici l'usine Rehaut.*

FINISTÈRE

Brest:

L'Autonomie de gestion

attaquée par l'arbitraire ministériel:

un cri d'alarme lancé par l'intersyndicale de l'hôpital.

L'intersyndicale CGT — CFDT du CHU Morvan a dénoncé au cours d'une conférence de presse le 10 octobre dernier les dernières mesures ministérielles concernant principalement le resserrement du budget de fonctionnement des hôpitaux, qui conduit à une stagnation des effectifs alors que le conseil d'administration réclamait la création de 232 postes...

Les répercussions de cette mesure pour l'hôpital sont particulièrement graves pour l'emploi car déjà cette année, le CHU Morvan a fonctionné avec une moyenne de 250 auxiliaires ce qui représente environ 10% à 15% du budget de l'établissement. Pendant ce temps, des locaux et du matériel existent sans être exploités tel un service dentaire prêt à fonctionner depuis deux ans, des projets budgétaires comme la construction du bâtiment « la mère et l'enfant » sont remis en question cette année et bien plus encore une restriction est exercée sur les médicaments.

Par de telles mesures l'hôpital risque fort de devenir à court terme une médecine de pauvres abandonnant la notion de service public au profit de l'hospitalisation privée; quant à son conseil d'administration, il est réduit au rôle d'exécutant face à l'autorité de tutelle.

Chronique réalisée ce mois avec la collaboration de la fédération de Brest.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



LOIRE-ATLANTIQUE

UGECO Sainte Pazanne: Victoire des travailleuses contre l'arbitraire patronal.

Les travailleuses d'UGECO Sainte-Pazanne subissent toute une série de mesures de répression de la part de leur direction, depuis la reprise de l'entreprise par Biderman: lettres recommandées pour rendement insuffisant, refus d'harmoniser les congés et licenciement pour mauvais rendement.

Les travailleuses ont décidé de réagir sous l'égide de la section syndicale CFDT suite à un licenciement litigieux. Elles ont cessé le travail jusqu'à la réintégration de leur camarade. Devant la détermination de son personnel, le patron a dû céder, l'employée licenciée a été réintégrée dans l'entreprise.

Un nouvel échec à la politique réactionnaire patronale grâce à la mobilisation des travailleuses.

MOR-BIHAN

Lorient: Une situation préoccupante au Lycée Dupuy de Lôme.

Le lycée Dupuy de Lôme s'est enrichi cette année de 121 élèves. Cet accroissement d'effectif n'a débouché que sur la création de trois classes, dans le même temps une classe a été supprimée. Les sections syndicales SGEN, SNES et SNEP ont protesté contre les conditions de travail détériorées des élèves et des professeurs depuis la rentrée scolaire: plusieurs classes ont déjà changé trois fois de professeur depuis septembre, quant aux carences de postes d'enseignement, elles ont été «résolues» par l'octroi d'heures supplémentaires à des professeurs du lycée voire même à des enseignants d'autres établissements!

Préciser dans de telles circonstances que l'enseignement du breton y est dispensé aux heures les plus dissuasives relève de la plus pure lapalissade...

CÔTES-DU-NORD

St-Brieuc: La CGT dénonce les libertés syndicales bafouées.

Une délégation de responsables syndicaux CGT reçue à la Direction départementale du Travail a dénoncé les atteintes de plus en plus nombreuses à la liberté d'expression des délégués dans les entreprises de la région. Selon le syndicat, quinze affaires de répression contre des représentants syndicaux élus ou mandatés mettent en évidence une volonté délibérée du patronat de freiner le mécontentement des travailleurs en engageant une véritable chasse aux sorcières contre leurs représentants.



Un patronat
qui n'a toujours
pas digéré
«Le Joint
Français».

Brèves

Pontivy: Pour «vivre, apprendre et travailler au pays», rassemblement de 2000 délégués CGT, CFDT et FEN.

Les syndicats CGT, CFDT et FEN ont entrepris une semaine d'action dont la clôture a donné lieu à un grand rassemblement de 2000 délégués à Pontivy. Les syndicalistes ont mis l'accent sur la désertification croissante de la Bretagne qui voit partir ceux qui sont en âge de travailler alors que les anciens seuls, reviennent pour y passer leur retraite. Le résultat final de ce rassemblement a été l'affirmation d'une nécessaire unité dans l'action syndicale pour faire face à la politique réactionnaire du pouvoir Giscard-Barre en Bretagne.



Quimperlé: Une manifestation d'envergure contre la politique d'abandon économique de la région.

A l'appel de la CGT, les représentants et les ouvriers des usines récemment fermées dans la région de Quimperlé, ont manifesté «pour le plein emploi».

Après les fermetures de la conserverie Morvezen, du département salaisons du Coat-Kaër et de la M.U.F. Quimperlé, la ville compte déjà 400 chômeurs et l'avenir reste sombre. On risque de devoir ajouter rapidement à cette liste les 129 employés de la conserverie du Coat-Kaër, les 90 ouvriers de la conserverie Raphalen et les 50 salariés de Frandis...

Que devient aujourd'hui la vocation agro-alimentaire de la Bretagne?



St-Nazaire: Un baptême décommandé aux chantiers de l'Atlantique.

Le ministre des transports M. Joël Le Theule devait participer au baptême du Prairial, dernier pétrolier de 550.000 tonnes construit par les chantiers de l'Atlantique; prévue le 12 octobre la cérémonie a été décommandée non pas par pudeur de la part du ministre mais bien plus par sa crainte de rencontrer les représentants syndicaux du chantier qui n'auraient pas manqué l'occasion de lui réclamer des renseignements sur l'avenir du chantier et sur leurs nombreuses revendications en cours.

De la France impériale aux confettis de l'empire

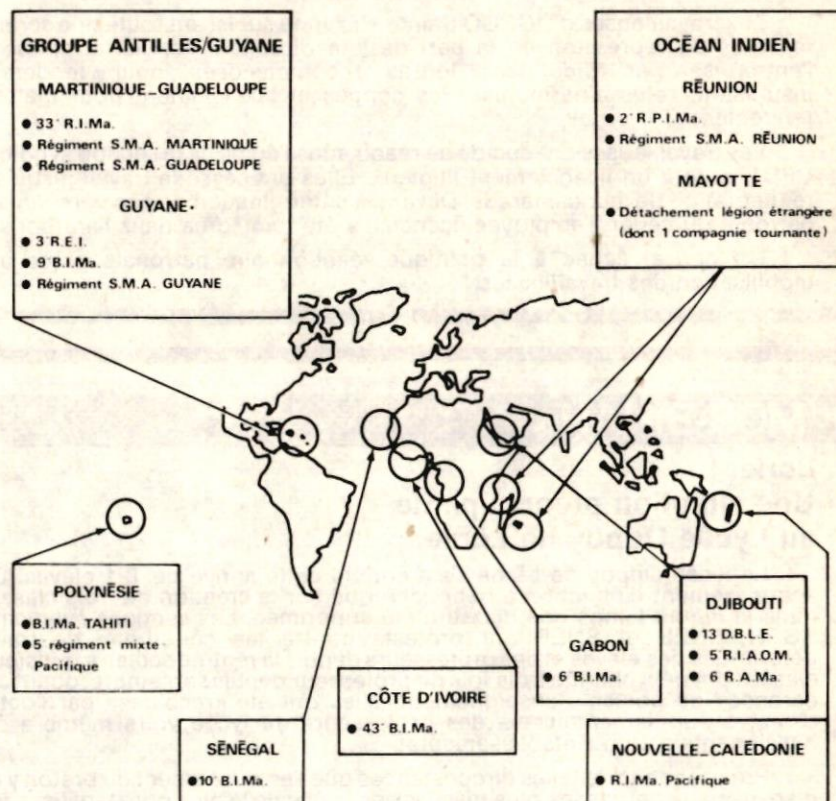
Une photo de Giscard embrassant Bokassa, un article du «Canard Enchaîné» dénonçant les minables profits d'un chef d'État, tels sont les aspects partiels que la presse relate d'un problème beaucoup plus vaste, c'est-à-dire la persistance du colonialisme français à travers le monde. Et la tradition coloniale française s'oublie d'autant plus facilement qu'on n'en retient que les événements les plus anecdotiques, et qu'on trouve chez le voisin de quoi alimenter l'habituelle chronique des horreurs. Alors pour trancher avec ce ron-ron bien pensant, peut-être n'est-il pas inutile de revenir sur le triste bilan des trois dernières décennies.

Les guerres qui ne disent pas leur nom

Avant-hier, c'était l'Indochine que l'on occupait au nom de la «défense du monde libre», et où la France a eu le triste privilège d'être la cause première de l'engrenage infernal de la guerre dont les peuples d'Indochine continuent à souffrir encore aujourd'hui. Il y eut aussi Madagascar et la «protection des Français menacés». Il y eut surtout le massacre de Sétif puis la sauvegarde de l'«Algérie Française» avec son cortège de tortures de destructions, et les centaines de milliers de morts que la mémoire, véritablement très courte des Français, n'a pas su retenir. Sakiet-Sidi-Youssef, qui s'en souvient encore ?

Hier c'était le Zaïre, quand le Colonel Erulin (ancien d'Algérie bien entendu) sautait sur Kolwezi pour sauver Mobutu dont le régime est sans aucun doute le plus corrompu d'Afrique. C'était aussi en Mauritanie la participation chaque fois niée, et si souvent démontrée, aux opérations militaires contre le Polisario, afin de défendre la nouvelle «Route du fer» des trusts français (ou plutôt des multinationales qui, implantées en France, font pression sur le pouvoir politique français). Et puis le Tchad où la France a cherché à maintenir par la force un régime discrédité. Sans oublier enfin la reconquête coloniale à coups de barbouzes et de mercenaires: de la réussite de Bob Denard aux Comores (grâce à un bateau affrété à Lorient) jusqu'à l'échec de janvier 1977 au Bénin.

Aujourd'hui avec l'opération «Barracuda», la France Giscardienne est allée encore plus loin dans le cynisme: Bokassa, la marionnette sanglante de Bangui, a été remplacée par Dacko-la-Gaffe, tout frais débarqué d'un «Transall», entouré par des agents du SDECE. L'ordre règne à Bangui, c'est vrai: c'est l'ordre français.



Implantation des bases militaires françaises dans le monde.

Le dispositif militaire de l'impérialisme français

Pour intervenir si efficacement au Tibesti, au Shaba, au Sahara, de Kolwezi à Bangui, la France éternelle dispose d'un système militaire parfaitement opérationnel, et qui n'a cessé de se renforcer au fil des années, surtout depuis l'arrivée de Giscard (un «spécialiste» de l'Afrique comme chacun sait). Ce dispositif s'articule autour des éléments suivants:

1 — Au sommet, un centre de prévision et de traitement des «situations de crise» rattaché au Gouvernement mais sous le contrôle de l'Élysée, en coordination avec le Quai d'Orsay (ça c'est pour l'intoxe) et le Centre Opérationnel des Armées (COA: ça c'est pour l'action) du Ministère de la Défense, le tout relié aux commandements d'escadres navales (Atlantique, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique), à la Direction du Transport aérien (COTAM), aux états-majors des unités

d'intervention, et aux bases d'Afrique et des TOM-DOM.

2 — En France, les unités d'intervention extérieure sont le 9^{ème} DIMA (Division d'Infanterie de Marine stationnée en Bretagne) et la 11^{ème} D.P. (Division de paras: stationnée notamment à Pau, Toulouse et Carcassonne). Au total 2200 véhicules et 14.500 soldats, pour la plupart «engagés volontaires» (bel euphémisme pour désigner ce type de mercenaires). Le transport de ces unités est assuré par une quarantaine de «Transall» à long rayon d'action et de 4 DC 8 intercontinentaux (basés à Orléans et Evreux).

3 — Le dispositif s'appuie enfin sur un réseau de bases réparties un peu partout à travers le monde, et qui n'a rien à envier à la présence, souvent dénoncée en France, des plus grandes puissances militaires à travers le monde. En Afrique, ce réseau de bases comprend: Ouakam au Sénégal (transmissions, chasseurs, bombardiers, appareils de transport, hélicoptères);



Kinshasa
17 mai 1978.
Manifestation
de soutien
au Président
Mobutu.

Port-Bœt (Côte d'Ivoire) et Libreville (Gabon) où stationnent des bataillons d'infanterie de marine. Au Tchad: 1600 hommes. Djibouti: 4500...! Dans les TOM-DOM enfin: à Mayotte (des légionnaires), la Réunion (des paras), la Nouvelle-Calédonie, en Nouvelle Guinée, en Polynésie, en Martinique, Guadeloupe et Guyane.

Certes la France impériale est réduite, mais les confettis sont bien gardés, au point que l'outil mis au point par l'impérialisme français, fait aujourd'hui l'admiration des Américains déjà passés maîtres en la matière.

Le « nouveau » colonialisme

Pourtant, se drapant dans sa dignité libérale, la France giscardienne se défend d'être colonialiste. « **Nous n'avons plus de colonies** » déclarait le 18 septembre dernier dans « le monde », le Secrétaire d'État aux TOM-DOM Paul Dijoud. Cet interview est à la fois caricatural mais terriblement efficace, tant il assène sous une forme apparemment nouvelle, les plus vieux concepts colonialistes.

Selon M. Dijoud « **nous restons outremer parce que les populations l'ont décidé ainsi** » dans des « **consultations dont le caractère démocratique n'a jamais été contesté** ». Une première remarque s'impose: toutes les ressources du vocabulaire sont ici déployées pour éviter d'appeler un chat, un chat (outre-mer au lieu de colonies, populations au lieu de peuples, etc...) ce qui permet d'autant plus facilement d'affirmer benoîtement que les élections ne sont pas truquées, et que tout le monde peut s'exprimer à la télé, ce que nos camarades du P.C.

réunionnais n'ont pas du manquer d'apprécier.

Un peu plus loin les choses se précisent quand à la façon dont le pouvoir giscardien entend exploiter ces coins reculés de la planète: par exemple « le Plan Vert » en Guyane présenté par M. Dijoud comme un effort d'aide substantiel, alors qu'il s'agit d'un projet de mise en coupe réglée de cette parcelle du continent sud-américain. Ou bien encore le nickel de Nouvelle-Calédonie qui est la seule raison de maintien de la présence française dans l'île. Exploitation bien sûr, mais attention à ne pas oublier que la France libérale a le nez délicat: ainsi entend-on favoriser les initiatives locales pour diminuer les privilèges trop voyants des importateurs et des fonctionnaires (oh les vilains!) et favoriser la « **participation d'élites (sic) originaires des TOM-DOM** » à la gestion de leurs propres affaires. Traduisez: l'implantation d'une bourgeoisie locale inféodée aux groupes métropolitains.

Bien sûr, il y a des oppositions à cette politique grandiose. A l'étranger tout d'abord, mais M. Dijoud nous rassure puisque « **nous sommes maintenant outre-mer, assez forts, assez stables et assez sûrs de nous-mêmes** ». Il existe aussi une opposition interne qui, selon notre éminent Secrétaire d'État, serait surtout le cas de « **ces jeunes sur qui on a quelquefois plaqué une culture dont ils ne sont pas suffisamment imprégnés pour la considérer comme tout à fait la leur** » et à cet égard « **il est essentiel de souligner que l'idée qui consiste à faire de la culture un moyen de combat contre la France, est une absurdité** ». Qu'on se le dise!

Et pour finir ce feu d'artifice d'hypocrisie qui ne mérite que la giffle morale que nous décernons à ce digne représentant de la tradition coloniale française, au nom de tous les travailleurs venus de la Réunion, de Martinique, de Guadeloupe, de Bretagne, etc... et qui, plus que n'importe qui, peuvent mesurer l'odieuse réalité de l'émigration: « **l'émigration vers le métropole n'est ni une déchéance ni le témoignage d'un échec, mais au contraire l'avantage particulier que la France réserve à ses citoyens... Le droit de venir à Paris est bien une dignité attachée à la citoyenneté française!** »

A y regarder de près, on chercherait en vain ce qui distingue la finalité actuelle du système impérialiste français, de ce qu'elle fut aux pires moments des guerres coloniales. Ne nous y trompons pas: si l'ennemi est le même, il est aussi considérablement plus efficace aujourd'hui. Et c'est en cela que le colonialisme français de 1979 est « nouveau » à l'instar de tout ce que la droite peut inventer aujourd'hui de soi-disant nouveau, mais qui n'est finalement que l'actualisation des concepts réactionnaires les plus éprouvés: la gigantesque offensive idéologique de la droite depuis quelques années, consiste en particulier à paraître la seule capable d'être une force de proposition et de progrès. Qu'importe le mensonge puisque les médias, de plus en plus contrôlés, servent de caisse de résonance à la tranquille assurance du pouvoir?

Service des Relations Internationales de l'UDB



Sauvetage pendant la Fastnet.

Dans la plaisance comme à la pêche ou au commerce, **C'EST LE FRIC QUI TUE**

« Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse », et la Fasnet a fini par tuer.

Le bilan est éloquent; sur 350 bateaux engagés, 25 ont coulé et ont été abandonnés par leurs équipages, plus de cent personnes ont été secourues inextrémis, 19 ont péri noyées.

L'étonnement (feint ou réel) des uns surprendra toujours.

Exceptionnelle la tempête du 14 août?

C'est faux et les marins des chalutiers bretons ayant participé aux recherches savent de quoi ils parlent: « C'était une tempête comme nous en essayons des dizaines par an, pas plus forte. Pas mesure de sécurité, nous nous étions mis à la cape. Or ces voiliers continuaient à courir. Et ceci pour gagner une demi-heure sur le petit copain ».

(Interview d'Adrien Jégou, patron du MASSINGY, le Marin 24 08 79).

Imprévisible? Imprévue? faux

également.

La météo avait prévu et annoncé des vents de force 9 possibles, ceux-ci ont atteint force dix, et ce n'est pas en ergotant sur cette petite différence que les organisateurs se déchargeront de leur terrible responsabilité en la matière, et de leur criminelle inconscience. La tempête fut décrite comme « monstrueuse » par tous les survivants; manquaient-ils donc à ce point de toute formation maritime élémentaire pour ignorer que toutes les tempêtes de cet ordre sont « monstrueuses », que des vagues déplaçant des milliers et des milliers de tonnes d'eau secouent comme des coques de noix des cargos de 150 mètres de long, spécialement conçus pour la haute mer et les coups de vent? Ignoraient-ils les tragédies qui ont pour noms « MAORI », « FRANÇOIS VIELJEUX », « ALCYON » et bien d'autres encore...

Savaient-ils qu'il existe des flottes de

pêche et de commerce dont les marins ont payé très cher une expérience riche d'enseignements?

Et la « Fasnet » organisée par des Britanniques et à laquelle participaient un certain nombre de Français n'est pas une exception; nous aussi nous avons frôlé de telles catastrophes.

Rappelez-vous la disparition d'Alain Colas, dans une course en solitaire qui faillit se terminer en hécatombe, la 10^e course en solitaire de l'« Aurore » touchée également par la tempête, qui connut un naufrage et fort heureusement pas de victime, grâce à une chance exceptionnelle.

Alors pourquoi et comment de telles courses?

C'est très simple; quand la marine britannique n'embarque plus que des marins du tiers-monde, quand la flotte marchande française est littéralement liquidée avec la bénédiction des

pouvoirs publics, à quoi peuvent bien servir la mer et le littoral ?

A faire du fric; la nature a horreur du vide et le profit capitaliste aussi. Alors sont ressortis pour la circonstance les mythes virilités-compétition, et dans leurs sillages la satisfaction des intérêts de l'industrie de la navigation de plaisance.

Il faut donc vendre, et pour vendre il faut promouvoir. Alain Colas disparaît parce que la matériel «machin» est tellement fiable qu'il vous permet d'embarquer SEUL sur votre yacht; d'où les courses en solitaire. La «Fasnet» accepte 350 concurrents là où la sécurité aurait exigé que le nombre soit limité à 50. Et puis comme le matériel «machin» est toujours aussi fiable, il n'est pas question d'annuler une épreuve pour un coup de vent force 9.

Manque de chance, le mythe «virilité-compétition» accroche si bien les concurrents, que, pour vaincre à tout prix, on a bien pris soin de concevoir des bateaux sophistiqués, ultra-légers, et... inaptes à la haute mer. En d'autres termes on a sacrifié la sécurité à la rapidité: «Depuis dix ans, aucune course de haute mer n'est disputée par des vents forts, les propriétaires de bateaux et les équipages sont donc tombés dans le piège de croire que la mer, ce n'était pas si dur que cela, d'où pour arriver à vaincre à tout prix, l'allègement des bateaux, et des équipages dont l'homogénéité n'était peut-être pas parfaite dans des circonstances difficiles».

(Patrick Eliès, vainqueur de la course de l'Aurore, Ouest-France du 17.08.79)

Qui dit marché capitaliste dit vente massive; les courses en question étant chargées de promouvoir cette vente massive, on accepte n'importe qui et n'importe comment, d'où la présence de candidats très jeunes et inexpérimentés.

Un autre marin pêcheur breton ayant participé au sauvetage de la «Fasnet» fait part de sa surprise concernant la jeunesse de certains concurrents: «des étudiants de 17 et 18 ans, non-expérimentés, il y avait à bord du yacht deux hommes connaissant la navigation, c'est tout».

(Lannick BAUGUEON, patron du Macareux le Marin 31.08.79).

Mais direz-vous, il existe une administration française de la marine marchande, ayant vocation à réglementer et assurer la sécurité en mer! Eh bien non, détrompez-vous, ce que le ministre actuel des transports refuse aux professionnels malgré l'effroyable hécatombe de ces derniers mois (plus de cents morts) il n'entend pas, l'imposer aux plaisanciers. Expliquons: le ministre en question a refusé d'imposer aux armements français la présence d'une combinaison de survie à bord pour chaque membre d'équipage. **tant qu'il n'y aurait pas de réglementation européenne à ce sujet.** Il refuse de même la création d'un permis de navigation pour les voiliers quelques soient leurs dimensions, alors que ce permis est imposé aux navires de plaisance à moteur.

C'est une véritable paradoxe, la navigation à voile est la plus complexe, celle qui exige la formation, la plus sérieuse. Cette formation, sanctionnée par la délivrance d'un permis, constituerait la première des sécurités. Le ministre justifie sa position dans le «guide du plaisancier»: «la mer évoque une idée: la liberté. Vouloir trop réglementer la navigation de plaisance me semble aller contre cette idée fondamentale».

A ceux qui ne sont pas encore convaincus, qui pensent que vraiment, l'Administration ne peut pas être de même avec certains intérêts privés,

citons encore ces deux faits.

● L'Administration de la marine marchande est l'administration pauvre par excellence. C'est logique dans un pays dépourvu de toute politique maritime. C'est ainsi qu'elle doit faire appel aux vedettes de la douane, de la gendarmerie, et de la marine nationale pour effectuer les missions dont elle a la charge. Ceci ne l'a pas empêché d'éditer une brochure luxueuse, intitulée «guide du plaisancier» à 40.000 exemplaires et distribués GRATUITEMENT.

Le ministre lui-même estime dans sa préface que «les pages qu'il nous livre donnent envie d'embarquer».

Au bénéfice de qui cette publicité financée par la marine marchande?

● Les élèves officiers de la marine marchande étaient jusqu'à présents classés en troisième catégorie ENIM, et rétribués en fonction de ce classement. Le comité central des armateurs a décidé de réduire la solde de ces élèves à 600 FRS (six cents) et de leur supprimer le bénéfice des congés. LE MINISTRE A DONNÉ RAISON AUX ARMATEURS.

Il serait naturellement tout à fait subjectif de relier tous ces faits entre eux, de les imputer à une même politique d'abandon et de soumission d'un quelconque ministère ou gouvernement.

Chacun sait très bien que la liquidation de la flotte marchande, des pêches bretonnes, l'accaparement du littoral breton, les coûteuses installations bretonnes destinées à la plaisance et financées par les collectivités locales, et le chômage en Bretagne, ne sont que phénomènes fortuits et indépendants, et qu'il convient avant tout d'invoquer la fatalité...

Daniel DOLLE.

ENSEIGNEMENT DU BRETON : Le Front Culturel Progressiste fait le point

Les organisations membres du FCPB (Ar Falz, G.E.R.I.B., PS, PSU, R.T.B., SGEN CFDT, Skol an Emsav, SNRT CGT et SFRT CGT de FR3 Bretagne-Pays de Loire et UDB) ont fait le point de la situation en ce qui concerne l'application de la charte culturelle bretonne.

Sur le plan de l'enseignement, elles constatent une fois de plus qu'aucune amélioration réelle n'est à noter cette année:

— rien de nouveau en ce qui concerne les enseignements préélémentaire et élémentaire.

— rien de nouveau non plus en 6^e et 5^e des collèges où les cours demeurent rares et mal organisés.

— en 4^e où selon les déclarations officielles, les élèves ont eu cette année la possibilité de prendre le Breton comme option 2^e langue, une soixantaine de créations de sections étaient

autorisées par le Rectorat, mais combien verront le jour? L'information des élèves et des parents a souvent été mal faite ou peu et le seuil minimum de 15 élèves inscrits pour que soit ouverte une section constitue, en l'état actuel, une barrière à l'ouverture de nombreux cours.

— dans le second cycle enfin, les professeurs et les élèves se sont retrouvés confrontés avec les difficultés habituelles: manque de professeurs, emplois du temps faits après coup, à des heures qui souvent ne permettent pas de suivre les cours.

L'ancien Recteur de l'Académie de Rennes, M. Martin a pu tout récemment affirmer sous la foi du serment devant la Cour de la Sûreté de l'État que la Charte Culturelle était intégralement mise en application dans l'enseignement. Par cette déclaration, et si l'on fait abstraction de la mauvaise

volonté souvent constatée de l'administration au plan local, le Recteur Martin apporte la preuve de l'insuffisance criante de cette Charte, octroyée par le pouvoir pour faire croire aux Bretons que l'on veut enfin faire quelque chose pour résoudre leurs problèmes culturels.

A qui donc M. Martin tout comme l'ensemble des autorités académiques feront-ils croire que l'on peut enseigner une langue et une culture tout en se dispensant de former les professeurs et de créer les postes qui permettraient cet enseignement.

Pour sa part, le F.C.P.B. a décidé d'entreprendre une grande campagne d'information destinée à préparer de nouvelles actions dont le but demeure le même: contraindre l'État à accepter que soit enfin voté par le Parlement un statut juste, global et officiel des langues et culture de Bretagne.



Manifestation en Haute-Bretagne ;
ici à Saint-Malo.

PARLER GALLO : Un nouveau palier

L'association « Les Amis du Parler Gallo » est née officiellement à Plédéliac le 4 avril 1976. Trois années plus tard, une semaine d'animation culturelle organisée dans cette même commune rurale des Côtes du Nord a permis de faire le point sur son évolution interne qui ne peut laisser indifférents les militants bretons.

Passéisme

Le 6 avril 1976 Ouest-France publiait une photographie de « dames de Plédéliac revêtues de la coiffe et du costume de fête ou de travail de leur jeunesse » sous le titre suivant : « Quatre coiffes pour les Amis du Parler Gallo ». Beaucoup se sont alors interrogés sur les objectifs de cette nouvelle association, au nom évoquant une société savante, qui se réunissait tous les mois à la Bibliothèque Municipale de Dinan. le contenu de la brochure « Parlons Gallo » publiée en 1976, avec comme sous-titre « patois de Haute-Bretagne » et en couverture une vieille chaumière renforça l'impression de passéisme. Dans les pages de présentation, on y parlait de « la verve malicieuse de nos ancêtres » et la mission était clairement exposée : « fixer la vieille langue de nos aïeux dans un glossaire afin qu'il reste pour les chercheurs... une mine précieuse de documents... même lorsqu'on cessera d'entendre les derniers échos du gallo dans nos campagnes ».

Les soirées organisées entre 1976 et 1978 à Jugon, Lamballe et Pommeret, ont renforcé les convictions de ceux qui ne voyaient dans les A.P.G. qu'un rassemblement de



nostalgiques. Quant aux revendications, elles étaient plutôt timides. Ainsi, le président Louis Petiot confiait à Armor Magazine en novembre 1977 :

« Nous ne demandons pas du tout l'enseignement du gallo dans les classes primaires... je crains que le breton ne puisse redevenir une langue véhiculaire, c'est-à-dire, la langue d'un pays capable d'être. Et c'est encore plus vrai pour le gallo. Nous voulons surtout conserver un acquis culturel, sans prétention de faire parler le gallo, ce qui serait ridicule ».

En avril 1978, il affirmait encore au correspondant malouin de Ouest-France :

« On demande seulement une chaire de dialectologie à l'université de Rennes ». Un mois plus tard, Louis Petiot, qui n'avait pas été élu pour représenter les Amis du Parler Gallo au Conseil Culturel de Bretagne, ni à l'Agence Technique Régionale, donnait sa démission ; en juin suivant, le tiers du Conseil d'Administration était renouvelé et Gilles Morin choisi pour le remplacer. C'était le début d'une mutation que chacun a pu saisir, tant en lisant la presse qu'en fréquentant les stands tenus lors de plusieurs manifestations culturelles bretonnes.

Les s'mous d'orties

Pour assurer le succès de cette semaine estivale d'animation, un comité d'animation avait été constitué, au sein duquel, étaient représentés aussi bien l'A.D.E.C. que la M.J.C. de Lamballe et la Pétrelle.

Trois objectifs avaient été retenus, le tout étant placé sous le signe de la défense et de la promotion du gallo et de la culture gallèse sous toutes ses formes : la découverte du patrimoine, l'expression du milieu et la participation locale.

Même si le organisateurs n'ont pas eu le week-end l'affluence qu'ils étaient en droit d'espérer (Ouest-France n'ayant jamais donné le programme complet et rien annoncé, sauf en page locale, pour le samedi et le dimanche), ils ont été récompensés de leurs efforts car beaucoup de gens du pays

ont suivi leurs différentes activités.

À l'heure actuelle, on ignore encore si la formule des assemblées galloises sera reprise, à Plédéliac ou ailleurs, mais on peut d'ores et déjà constater qu'elles ont permis de faire éclore deux idées qui germaient depuis quelques mois.

D'abord une pièce de théâtre en gallo, les **s'mous d'orties**, a été écrite et jouée par un groupe de jeunes du coin: Les Dos Plés de Plédéliac. Son intérêt réside dans le fait qu'elle aborde ouvertement des questions aussi brûlantes que le rôle des firmes agro-alimentaires et des coopératives, ainsi que la disparition de petits agriculteurs, qui avaient pourtant fait de l'ortie pour essayer de s'en tirer. Les 500 personnes présentes le mercredi soir au château ont très bien réagi à cette création qui prouve que l'on peut exprimer en gallo des problèmes contemporains. Des contes comme Patrick Lebrun et Bernard Le Guevel l'ont également bien montré le lendemain, en parlant tour à tour du nucléaire, de l'arasement des talus, et de la fermeture de lignes secondaires.

La seconde retombée de la semaine, c'est l'amorce d'un journal parlé gallo sur cassettes. René Richard, le maître-d'œuvre du journal parlé en langue bretonne de Toul-Goullic-Coat-Maloven, est en effet venu en animateur et des stagiaires qu'il a commencé à former, ont réalisé une cassette intitulée: «Échos des Assemblées Galloises de la Hunaudaye» qui peut être obtenue au prix coûtant.

Des signes promoteurs

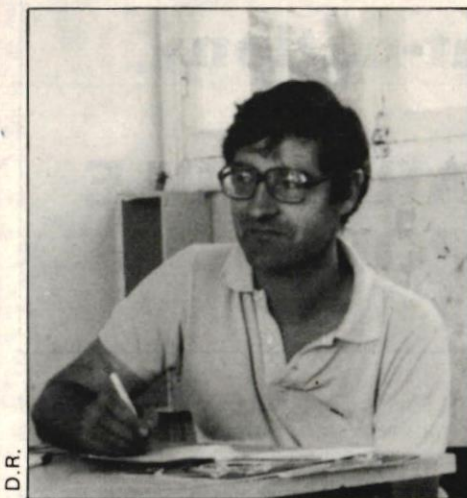
Autre constatation encourageante: des jeunes de centres aérés et d'une colonie de vacances sont venus s'adjoindre le soir aux spectateurs adultes. Leur présence révèle l'intérêt nouveau parmi les jeunes pour tout ce qui touche à la culture galloise; mais il est bien évident que tant que les écoles demeureront fermées au gallo, de telles expériences, aussi intéressantes soient-elles, resteront des feux de paille. À cet égard, les Amis du Parler Gallo gagneront à adopter des résolutions sans ambiguïté, car comment ne pas s'étonner en entendant leur vice-présidente, une conseillère pédagogique, affirmer le 20 juillet sur Radio-Armorique que le temps où les langues régionales étaient rejetées de l'enseignement se trouvait résolu, et que «le gallo c'était bon pour les ramasseries de patates mais que lorsqu'on allait à la préfecture, il fallait porter un langage correct!».

Il est vrai que la récente position du S.N.I% des Côtes-du-Nord recommandant une «sensibilisation» des futurs instituteurs à «la réalité linguistique et culturelle qui imprègne les enfants» et affirmant que «la connaissance du gallo serait certainement d'une efficacité non négligeable pour l'apprentissage du Français, et ainsi contribuerait à la lutte contre l'échec scolaire» va permettre d'aller de l'avant. Cette question délicate de l'enseignement, comme l'interrogation sur l'avenir du gallo, agite désormais les «amis» du parler gallo, le débat amorcé le 22 juin dernier à la MJC de Lamballe, ayant été relancé durant la semaine de la Hunaudaye.

Le temps de l'évocation nostalgique entre collègues des «agréables souvenirs teintés d'émotion» est bien révolu, et on ne peut que s'en féliciter.

AR FALZ :

Paolig Combot après Per Honoré



D.R.

L'assemblée annuelle du Mouvement AR FALZ s'est tenue aux Roches Jaunes en Plougasnou, en septembre, en présence d'une centaine de militants.

Le rapport du secrétaire général sortant Per HONORE fait ressortir une bonne santé des publications SKOL VREIZH, puisque, en plus de la revue (voir par exemple le dernier n°, consacré à Tristan et Iseult), 12.200 exemplaires de manuels ont été publiés cette année; parmi les nouveautés il faut signaler les «6 Kontadenn», recueil de contes en breton facile, «Le breton à l'école», méthode de breton pour le primaire, et la naissance d'une revue entièrement en breton «Pladennenn»; en outre, un disque 45 tours contenant des chansons et comptines en breton, interprétés par Kristenn NOGUES et TALBENN, est sorti; la revue AR FALZ a continué à paraître régulièrement. Quant à l'action revendicative, elle s'est poursuivie, en particulier au sein du Front Culturel Progressiste Breton.

Les perspectives d'avenir renforcent l'orientation adoptée depuis plusieurs années, un ancrage de plus en plus solide au sein des forces de gauche: AR FALZ va demander son adhésion à la Fédération des Œuvres Laïques, prendra des contacts avec l'ensemble des organisations syndicales et politiques progressistes. En outre, AR FALZ soutiendra l'action de Skol an Emsav pour la réalisation de chéquier en breton.

Parmi les motions adoptées, outre la création d'une commission audio-visuelle, et une prise de position sur les congés scolaires, signalons celle concernant la place de la culture et de la langue bretonne dans le premier degré:

«Le Mouvement AR FALZ demande à l'administration que soient diffusées dans toutes les écoles maternelles et primaires, et dans toutes les écoles normales de Bretagne, y compris la Loire Atlantique, des instructions précises sur l'enseignement en Français de la culture régionale (Histoire, géographie, littérature, éducation musicale...)»

AR FALZ demande d'autre part que l'enseignement du Breton dans les écoles du premier degré soit officiellement

encouragé et que des moyens réels pour la formation et la documentation pédagogique soient mis à la disposition des conseillers pédagogiques.

AR FALZ DEMANDE LA CRÉATION de postes d'enseignants itinérants en breton, là où le besoin se fait sentir.»

Enfin, un nouveau bureau a été mis sur pied, avec pour principal changement, le remplacement, au poste de secrétaire général, de Per HONORE par Paolig COMBOT.

Cette Assemblée d'AR FALZ apparaîtra sans doute comme celle de la continuité et d'une volonté de plus en plus marquée d'œuvrer avec les forces progressistes pour la reconnaissance des droits culturels des travailleurs bretons.



le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

● Le 10 novembre

à Hennebont

salle de la garde du Vœu, fest-nos avec les chanteurs et sonneurs du pays. Organisé par Diwan. Lorient.

à Bignan (56)

fest-nos à la salle des fêtes avec Lonkerien Dour, Sonerion Pleuigner, Bothua-Le-Berre, Le Henanff, Kaneriu Plenigner, Kaneriu Begnen, etc... organisé par le foyer des jeunes.

● le 17 novembre

à Ploumilliau

fest-nos avec Périou et Conan, le Moal et Ribault, Gloan et Guégan, Nignol et Guillouzer, Jaguin et Bodros, Sœurs Gloan. Organisé par le «centre culturel breton de Lannion».

à Nort-sur-Erdre

salle de la Frébaudière, fest-nos organisé par la section du Val d'Erdre de l'UB.

● Le 18 novembre

à St Vincent sur Oust

bal breton à Ti Kendalc'h

«Contre l'état-nation»

UNE REMARQUABLE MISE AU POINT

Alors que le monde s'uniformise sous l'influence du développement technique et économique, que la centralisation croît de mille façons différentes, on assiste, tant dans le monde capitaliste que dans le monde socialiste ou le tiers-monde, à un réveil des minorités nationales et des peuples opprimés.

Les États qui, la plupart du temps depuis la fin du XVIII^e siècle, ont eu la prétention de monopoliser l'ancien concept de nation et de le faire coïncider avec le concept d'État, ne veulent voir toutefois dans les luttes de libération nationales que revendications régionalistes, malaises économiques, querelles linguistiques ou conflits religieux, et pensent pouvoir masquer ainsi le caractère universel de ces luttes et leur véritable caractère.

Un livre récent, «contre l'État-nation» de Pierre Maugé (1), vient opportunément mettre de l'ordre dans un domaine où domine la confusion, y compris chez les responsables politiques. Mettant en lumière les mécanismes de l'oppression nationale et ne ménageant pas les idéologies derrière lesquelles ils se dissimulent, Pierre Maugé montre la lutte inégale qui, dans le monde entier, oppose les peuples opprimés aux États oppresseurs et il tente de dégager les lois qui régissent ces rapports de diminution.

On pourrait s'attendre, avec ce livre théorique, à un pesant essai au jargon ésotérique. Il n'en est rien: écrit dans une langue d'une clarté remarquable, sans recherche des effets lyriques qui encombreront parfois les ouvrages engagés, ce livre de 200 pages se

révèle à l'usage comme un excellent manuel, y compris pour les militants les plus solides.

Au fil des chapitres, les liens de centralisme et du totalitarisme, les rapports (fort actuels) de la Nation et de l'État, la question de l'autonomie ou de l'indépendance sont abordées avec le souci de poser clairement les problèmes et de ne pas sacrifier les nuances de jugement au profit de la force de la démonstration.

Beaucoup de lecteurs y trouveront bien des nouveautés, c'est toute une façon de penser l'État, le peuple et la nation qui sont ici remis en cause; d'autres seront heureux de trouver résumées les positions diverses sur le pouvoir bourgeois, le socialisme et la question nationale ou encore sur les relations entre nation et territoire.

Juriste établi depuis une dizaine d'années à Genève, Pierre Maugé, qui était déjà l'auteur d'un livre intéressant sur le «particularisme alsacien», se révèle ici être un spécialiste des problèmes de minorités nationales. Il ne cache cependant pas ses préférences qui, des Corses aux Bretons, des Kurdes aux Indiens d'Amérique, vont aux peuples en lutte pour recouvrer l'indispensable liberté d'être soi-même, par delà les vicissitudes étatiques de leur histoire.

Je recommande avec chaleur la lecture de cet ouvrage, car il est assez rare de trouver ainsi résumée avec compétence et sérieux, une analyse du monde où nous luttons et toutes les raisons de poursuivre cette lutte.

Ronan LE PROHON.

(1) Pierre Maugé, Contre l'État-Nation, collection «Regards sur le monde», Éditions Denoël, Paris, 1979.

LA BRETAGNE AYANT DANSÉ TOUT L'ÉTÉ

Chronique d'un été pourri

J'ai eu du mal à aller jusqu'au bout...

Avec un sujet pareil, avec la documentation dont il disposait, l'auteur, malgré quelques bonnes pages (quand il campe le «décor» d'Évry-Ville-Nouvelle, vers la fin de l'ouvrage, par exemple), laisse le lecteur terriblement sur sa faim.

Pourquoi?

Tout cela est traité, le plus souvent, sur le mode salonnard et badin, avec des clins d'œil avertis aux lecteurs non moins avertis. Le tout reste dans le style bien élevé cher aux Cahiers du Bleun Brug d'il n'y a guère...

Oui, l'auteur aurait pu faire un malheur. Il ne l'a pas fait.

Pourquoi?

Il manque bien des choses: le souffle, le frémissement permanent de l'indignation, l'ivresse joyeuse d'un peuple qui se remet debout.

Ici tout baigne dans l'huile d'un fatalisme distingué. Bien élevé, encore une fois.

On peut aimer. Je n'ai pas aimé. Parce que c'est raté. Parce que la Bretagne mérite mieux que cela. Parce qu'elle est autre chose qu'une matière estivale que l'on met en fiches pour un bouquin.

Parce que la vieille mère Denis, mise sur orbite par «Vedette» (il me semble bien, oui, que c'est «Vedette»), la vieille mère Denis est une femme de chez nous, et qu'une telle exploitation éhontée, par une firme commerciale, de la misère d'une vieille femme de chez nous devait déclencher des cris puissants de colère, de révolte, et un sursaut indigné de voir ainsi notre fierté bafouée, notre peuple Mireille Mathieuisé. Je ne puis supporter, pour ma part, qu'on traite cela avec détachement et sérénité. Il fallait hurler sa rage, et non pas aligner 250 pages tranquilles.

Fanch Morvannou.

«La Bretagne ayant dansé tout l'été», par S. Duigou. Ed. Le Signor.

La Clef
des Chants

Disques, Instruments,
LIBRAIRIE Celtique,
SONORISATION

Tél. (96) 21.15.86 12, rue des Ponts Saint-Michel 22200 Guingamp

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces gratuites. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Correspondance:

J.F. 26 ans, souhaite faire connaissance avec Bretons et Bretonnes en vue d'échanges d'idées concernant la Bretagne. Christine Meroy, 26, rue Arago, 59000 Lille.

• Musiques galleuses:

A Jugon-les-Lacs, le dimanche 9 décembre, concours de musique galleuse traditionnelle (violin, vielle, accordéon diatonique, chants à danser), organisé par «La Bonèze» et «La Pétrelle». Inscriptions (96) 31.69.33.

• Chansons:

Raymond Lacq, le vendredi 9 novembre à «La Kerouezée» à Jugon les Lacs (22).

Philippe Monazan, le samedi 24 novembre, à Derval (44).

• Lutte Bretonne:

Je recherche des documents de toutes sortes sur la lutte bretonne (avis, lettres, articles, photos, expériences...). Tous ces documents seront retournés sur demande. Jean-Paul Menou, Bourdidel Huella, 29216 Plougonven.

• Théâtre:

Le samedi 17 novembre, salle des fêtes de St Igneuc (22) «Saisons de femmes» par le théâtre occitan de la Carrière.

«Bitekle» de Guillaume Kergourlay, par le «Teatr Brezoneg Penn ar Bed» à St Jacques Bannalec le 10 novembre à Combril le 17, au théâtre municipal de Quimper le 24.

— A Hennebont, salle de la garde du Vœu, le 10 novembre à 21 h, Jean Kergrist, le clown agricole (nouveau spectacle).

• Emigration:

«Toi qui t'intéresse à la culture bretonne, aux traditions celtiques, qui veut prendre contact avec de jeunes bretons exilés, et qui habite la banlieue Est, viens participer à nos recherches (danse, musique, littérature, nouvelle chanson bretonne...) chaque vendredi à partir de 21 heures, au fond du parc Montreau, rue Babeuf, à Montreuil-sous-bois: Métro Mairie de Montreuil et bus 122, arrêt Parc Montreau.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

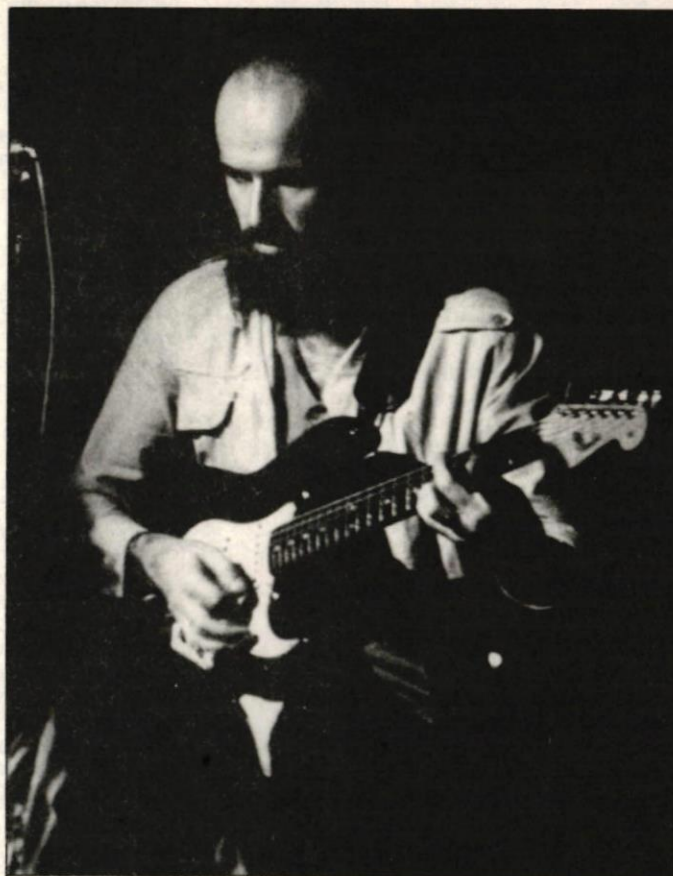
J.F. 20 ans. Bac G1, ayant travaillé 2 ans dans l'enseignement, cherche emploi en Bretagne.

Accepterait également d'être initiée au travail agricole. Etudierait toutes propositions. Téléphoner au 16(40) 45 97 19.

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

SUR UN AIR DE :

DAN AR BRAZ



D.R.

Tu te sers souvent de la musique rock, mais n'est-ce pas le plus grand phénomène de colonisation musicale?

Certainement en terme de Business, sûrement pas en termes de pensée. En effet, l'explosion de toute la pourriture du monde, de tant d'inhumanité, passe pour moi par le rock. Je vide mes tripes de toute la charge d'agressivité qu'elles contiennent. Après ça, je vais un peu mieux. D'autres posent des bombes, font du syndicalisme ou de la politique! C'est ma façon à moi de crier et de me révolter.

«Rain», premier titre de ce nouvel album porte les marques de cette révolte! Cette chanson écrite par les deux leaders d'un groupe qui se fit remarquer dans les années soixante, je veux parler des Beatles, est assez inattendue dans le répertoire de Dan. Elle ne me choque pas du tout puisqu'il a su l'adapter à son style et que la présence de Patrig Molard et de sa cornemuse lui donne une toute autre dimension que celle chantée et jouée par ses créateurs.

Quel avenir vois-tu pour la musique traditionnelle celtique, à l'époque où le grand renouveau des années 70 est en train de s'épuiser?

Le cercle des concerts de musique bretonne ou celtique qui ont lieu actuellement en Bretagne, est en train de se refermer. Il y a saturation. Comme

le souffle traditionnel mourra s'il ne s'ouvre pas vers d'autres musiques, d'autres genres, d'autres pays. Dans la musique de Keith Jarrett on trouve des rythmes celtes bien qu'à priori sa musique n'en porte pas l'étiquette. En ce qui me concerne j'ai beaucoup envie d'aller jouer à l'étranger, et ce, le plus possible, tout en revenant de temps en temps jouer en Bretagne.

«TO RORY» est l'exemple type de cette ouverture que Dan a su donner depuis longtemps à sa musique. Ici, outre le rythme extraordinaire qui est donné par la guitare électrique, le synthétiseur affine les aigus à l'extrême. C'est une très belle pièce de ce disque, profondément celte, qui donne à la fois envie de danser et de rêver.

Dans tous tes disques la cornemuse est à l'honneur. Continueras-tu à jouer avec Patrig Molard?

L'association rock/cornemuse que nous faisons avec Patrig n'est même pas toujours comprise par les Écossais, voire les Irlandais. Pourtant elle est passionnante. C'est aussi ma façon à moi d'exprimer mon celtisme. Les signes sont au fond de moi, autour de moi, ils n'ont pas besoin d'être sur la pochette ou ailleurs.

«The Piper's Glade», illustre une autre facette des talents de

Dan. Ce morceau reflète la mélodie harmonieuse qu'il avait déjà su nous donner dans « Douar Nevez ». La cornemuse est entourée de la guitare acoustique et plus discrètement par le piano le synthétiseur, la batterie et la guitare basse. Mais la cornemuse est devant, c'est-à-dire la place que lui accorde Dan ;

Pour toi qui aimes le rock, que penses-tu des nouveaux groupes qui copient jusque dans les attitudes les rythmes des années 60 ?

J'ai eu l'occasion de voir et d'entendre en concert Téléphone et ça m'a assez plu. Ils se donnent vraiment à fond dans leur musique sans ménager leur peine loin de là. Le rock, bien plus que le folk est une musique qui restera. Ce n'est donc pas étonnant que des groupes comme ceux-là plaisent aux jeunes.

Pour être sans doute déjà d'une autre génération « Back to Life » ne sent pas le réchauffé. Dan joue ici un rock original et bien à lui. Et personnellement, je trouve cela beaucoup plus sincère que les imitations. De la même façon, les premières notes de « Menez Du » sonnent dans le temps d'un bon vieux rock, pour tout de suite en venir à une gavotte des Montagnes, qu'il fera bon danser cet hiver !

Actuellement deux genres de musique sont en balance : un retour aux sources dépouillé, et une hypersophistication. Est-ce que dans ce deuxième cas il n'y a pas une perte de spontanéité ?

Dans mon cas bien précis, j'ai eu beaucoup de plaisir à réaliser ce nouveau disque, comme à jouer plus spontanément en concert, ou encore ne faire que du rock comme j'en ai eu l'occasion récemment avec le groupe lors d'un festival. Mais j'aimerais aussi un jour, avec un copain, faire la tournée des bars de Bretagne. Là pas question de jouer avec ma guitare électrique, et comme j'en ai aussi besoin, le studio est un bon support.

Quand Dan jouera « Wild Hopes » chez Ti Josig à Quimper, au « Flash » à Plouguerneau, ou dans un petit café du Centre Bretagne, il faudra venir l'entendre. Morceau acoustique par excellence, il est le prolongement direct de Douar Nevez. Ce pourrait être une pierre supplémentaire à la légende de la ville d'Ys.

Tu ne veux pas être « bouffé » par le business pour continuer à vivre. On t'entend peu à la radio et pas du tout à la télévision, ça t'ennuie ?

Il faut savoir ce que l'on veut, soit gagner beaucoup d'argent et bousillé sa vie familiale ou personnelle, soit être mois attiré par l'argent et par là continuer à vivre « normalement ». C'est

cette deuxième solution que j'ai choisie, ce qui me permet de prendre le temps de travailler la guitare et de répéter avec mes musiciens.

Tu ne t'es jamais considéré comme un musicien « folk » ; le mot même te déplaît, et pourtant tu n'es pas tout à fait un musicien rock non plus ?

Ce disque est déjà la synthèse des deux premiers, il n'est ni tout à fait rock, ni tout à fait acoustique. Si dans cet enregistrement, je chante en Anglais, c'est tout simplement pour être compris d'un plus large public. Les textes de Xavier Grall, n'en touchaient qu'une trop petite partie.

Dan a « digéré » à la fois les mélodies celtiques comme les rythmes rock, sa musique a la grande qualité de ne s'être enfermée dans aucun de ces deux styles, elle est l'émanation des deux. « Birds and Boats », en est l'éclatante conjugaison, surtout quand Dan sait au bon moment s'arrêter de chanter, pour laisser la place à un instrumental, qui dans ce cas précis donne encore plus de poids au morceau.

Ta musique, ton talent, sont empreints de militantisme, quel avenir vois-tu pour la Bretagne ?

Je suis pessimiste, mais ça ne veut pas dire que je baisse les bras. J'ai très peu d'espoir. On a de contrôle sur rien ! Je n'ai envie d'être d'aucun parti, mais ça ne m'empêche pas de faire une chanson sur les électrons de Brennilis.

« The Earth's Lament » est un final en apothéose, pénétrant de tristesse et d'inquiétudes. En effet la Terre a de quoi se lamenter ! Cette musique vaut toutes les paroles, tous les discours. Dan ici s'est sûrement donné à fond pour extraire autant de franchise et de lucidité. Il joue avec ces tripes, avec son cœur, et ça sonne vrai, très vrai. On en a le frisson ! Et malgré toute cette grisaille qui nous entoure, le nouvel album de Dan nous donne ce petit quelque chose qui peut à la fois rendre heureux et faire pleurer. La pochette est sobre, elle respire la pureté, l'espoir qu'un jour un enfant puisse porter cette terre vidée de tous ces maux, avant qu'elle n'éclate comme une vulgaire bulle de chewing-gum !

J'ai volontairement consacré la rubrique de ce mois-ci au nouvel album de DAN AR BRAS tellement il est hors-pair et essentiel : The Earth's Lament ; Hexagone.

Le mois prochain : J'ai reçu un maximum de disques intéressants et j'essayerai de tous vous les présenter. Parmi ceux-là, le nouveau Storlok, Brian Mc Neil, Quilty, Pierre Bensusan, François Béranger et quelques exclusivités fantastiques.

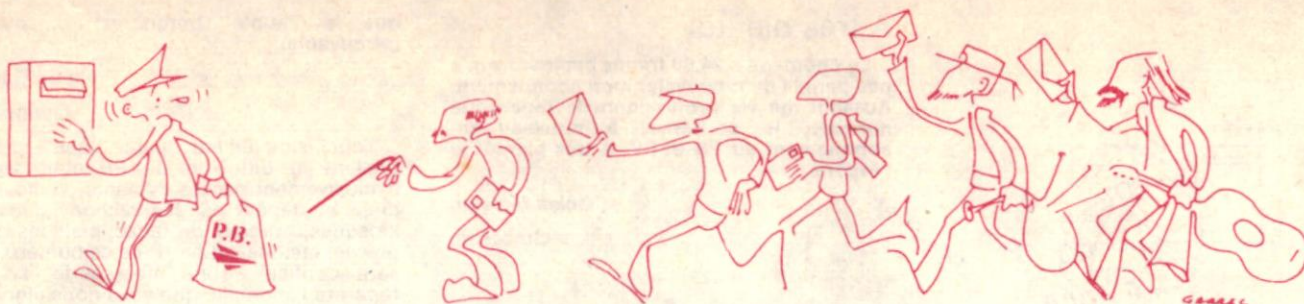
Yann-Fanch Langoët.

Mamadou ça me dit !

Et si, pour changer un peu, nous parlions d'autre chose que du dernier guitariste génial, de mémés chanteuses, des souffleurs d' dulcimer en vogue ou de musique soi disant celtique ? Je ne déteste rien de tout cela, remarquez bien. J'aime par exemple la musique irlandaise, et la bretonne aussi qui, soit dit en passant, n'est pas moins belle parce que simplement bretonne et pas — ou si peu — celtique. Et bien d'autres encore. Mais il y a des jours où j'en ai un peu marre. Pas vraiment de ces musiques d'ailleurs. Mais de tout ce qui grenouille autour : marre des exclusives, marre des folkeux pour qui moins c'est connu plus chouette, des protestations d'authenticité, de ceux qui, vigilants, prennent la peine de vous préciser que ce sont les violoneux qu'ils apprécient, pas les violonistes mec, de ceux encore qui vous parlent musique modale à tous les coins de phrase sans daigner vous expliquer de quoi il s'agit, d'abord parce que le plus souvent ils l'ignorent eux-mêmes, mais aussi parce que ça en jette dans la conversation. Marre des chapelles musicales. Et puis il y a également des jours où je me dis qu'il y a de l'autre côté de la rue des chanteurs français — eh oui, français — qui ont un méchant tonus et dont on ne parle jamais dans le PB parce qu'on a pris l'habitude de n'évoquer que les musiciens qui font dans le breton, le celtique (je n'ai pas mis les guillemets, mais c'est comme s'ils y étaient) ou le folk. Bêtement.

Béranger. Je ne sais pas ce que ce type pense des problèmes de la Corse ou de la Bretagne, et je m'en fiche. Ce que je sais, c'est que l'une des chansons de son dernier disque est un chef-d'œuvre. Les chanteurs que l'on dit engagés, et qui le sont sans doute, sincèrement, nous ont si souvent distillé de jérémiades, englués de leçons socialisantes ou boy-scout, abreuvés de larmoyant ou de grandiose que, pour ma part, j'avais un peu perdu l'habitude de voir dans la chanson « une arme chargée d'avenir ». Voici qui nous le rappelle. Un rythme antillais, quatre couplets, de la violence dans l'expression, beaucoup de justesse dans les mots et les images, de la tendresse pour ceux qui « ont froid à la peau et plus encore au cœur ». Ça s'appelle Mamadou m'a dit et ça vous torche un portrait du colonialisme d'une concision et d'une vérité exemplaires. Tout y est, du beau temps de la colonisation aux lois Stoléru, sans oublier les empereurs potiches mis en place là-bas par ceux qui nous gouvernent, ni les balayeurs de rues en passe-montagne. Vous ne l'avez pas encore entendue ? Alors, à vos transistors ! Il ne passe pratiquement pas de jour sans qu'elle soit programmée ici ou là. A croire que nos radios ont un gros faible pour la béguine, ou qu'elles tentent d'exorciser ainsi leur propre culpabilité colonialiste. Si vous ne pouvez attendre, vous avez toujours la ressource d'acquiescer le disque et de vous faire du même coup une meilleure idée du talent original de François Béranger. Mais le disque a un inconvénient : c'est qu'il constitue souvent un bon moyen de se lasser d'un morceau. A manger des petits pois surgelés toute l'année, ceux qui viennent à leur heure, en juin, ne sont plus si bons. Je préfère pour ma part rencontrer Mamadou par hasard, au détour d'une émission. J'en tire, naïvement, sans doute, l'impression d'une incongruité dans le ronron radiodiffusé habituel, et j'en prends pour quatre minutes vingt de bonheur, sans compter les séquelles.

Jean-Yves Monnat.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Pour une autre politique de l'énergie

La lecture du «Peuple Breton» reste toujours aussi passionnante au fil des années et elle nous informe de tant de problèmes qui touchent la Bretagne et sont totalement occultés par la presse «nationale» ou «parisienne». Votre mensuel est donc un outil de travail indispensable pour les militants syndicalistes et politiques.

J'ai mis le «P. B.» avec la pétition à la «salle des profs». Le soir: énorme et excellente surprise, elle était déjà couverte de signatures et les collègues m'ont demandé de laisser le PB; ils le découvrent et sont enchantés. J'en suis heureux au double titre de militant CFDT et du groupement des Scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN), et très attaché à la Bretagne. Merci d'avoir joint cette pétition au P. B. J'espère que vous allez recevoir des masses de signatures. En voilà vingt de la région parisienne, toutes sensibilisées non seulement au problème nucléaire, mais aussi au problème breton...

Nous sommes côte à côte dans les luttes que nous soutenons et entreprenons.

J.P. Deschaux.
75017 Paris.

«besoins des travailleurs» nous ne pouvons actuellement éviter le nucléaire à court terme. A long terme, je n'en sais rien. Parler de réalités régionales est démagogique: oui à l'usine, mais pas chez moi! Parler de centaines de milliers d'emplois nouveaux est démagogique et faux: si énergie il y a, elle ne devra pas être chère!

Je n'arrive toujours pas à comprendre comment le MRG et le PS qui sont infiltrés parmi les autres signataires, soutiennent la suspension du programme nucléaire actuel alors que le Programme Commun prévoyait son accélération (voir besoin des travailleurs, voir aussi la déclaration non démentie de Henu dans «l'Unité» à l'époque des négociations avec le PC qui, lui, n'a pas changé de position). L'important est malheureusement de dire quelque chose, même si c'est n'importe quoi!

Un élu socialiste qui y croit encore.

P. Pellegati.
95590 Presles.

partout en Bretagne, des cours, des écoles Diwan. Alors le dieu a réagi. Il a tonné: ceci est contre le passé, contre la France éternelle! Et les machiavéliques adorateurs-valets se sont souvenus qu'il fallait diviser pour régner.

Alors au nom du «retour aux sources» patronné par Bécassine et Théodore Botrel, ils veulent officialiser un sous produit de français, un patois ouestien (cinquième colonne). Ainsi le ridicule tuera l'unité de la Bretagne. Les savoureux parlers concarnois ou douarnenistes n'ont heureusement pas encore demandé droit de cité à l'école...

Aujourd'hui la méconnaissance de la langue Bretonne n'altère en rien le sentiment, le patriotisme... l'histoire et les événements récents nous le prouvent.

Bretons de la partie orientale ou occidentale, il s'agit de bâtir la Bretagne de demain. Une Bretagne maîtresse de son destin, capable bien sûr d'être bilingue, trilingue, et qui refermera définitivement les tiroirs sur les doléances des «demoiselles aux long becs» favorables au patois gallo cher à l'Association des «provinces françaises».

Lucien Grall,
Eaubonne.

Non au gallo

La langue bretonne se mourait et l'on prévoyait en haut lieu sa prochaine et définitive disparition. C'était sans compter sur la détermination, la farouche fureur de vaincre de ceux pour qui, sans le breton, pas de Bretagne — Hep Brezoneg, Breis ebet — Peu à peu, ils ont fait reculer le pouvoir.

Le breton reconnu «langue régionale». Bien sûr ils voulaient, nous voulions, nous voulons plus. Langue nationale?... pourquoi pas? Et des hommes ne se contentant pas des miettes de l'état, ce dieu froid. On crée,

Vous êtes résolument contre le parler gallo, c'est votre affaire. Ceci étant, l'invective ne remplace pas une bonne argumentation. Quant à votre évocation d'un état breton de demain qui, au nom de la sainte unité de la Bretagne, mépriserait les aspirations des gallos à parler leur «patois», elle me rappelle quelques chose. Pauvre Bretagne.

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

Pétition
Pour une autre politique de l'énergie
Pour un débat démocratique sur l'énergie

Je m'oppose au choix du « tout nucléaire » fait par le gouvernement.

J'exige le levée du secret qui entoure toutes les décisions concernant l'énergie, la mise en place de mesures d'information, des mesures de sécurité pour les travailleurs et la population.

J'affirme que pour faire face à la crise il faut un nouveau type de développement fondé sur les besoins des travailleurs et des populations, et sur les réalités régionales. Il s'agit d'élaborer une politique qui économise les ressources non renouvelables, utilise toutes les ressources non exploitées en France et à l'étranger.

Je demande l'insertion de ce texte dans le prochain numéro de votre revue.

Je suis en contact avec les autres signataires.

Je suis en contact avec les autres signataires.

NOM	Prénom	Adresse
FORTES	Alain	1 Allée des Hérissons
DECHOU	Jean-Pierre	27 rue Lavoisier à St
DECHOU	Claude	20 rue de la République
BERNARD	Ruy	22 rue de la République

On peut toujours signer la pétition pour une autre politique de l'énergie. Le Peuple Breton peut fournir des feuilles. Joindre un timbre.

J'ai signé la pétition tout en faisant les remarques suivantes:

Paragraphe 3: si on se base sur les

A très bientôt

Le chômage a 24,60 francs par jour ne m'a pas permis de renouveler mon abonnement. Aussitôt ma vie professionnelle redevenue normale, je souscrirai à nouveau un abonnement au PB et PV. A très bientôt je l'espère.

Gilles Morvan,
Quiberon.



que le Peuple Breton est si souvent introuvable.

Philippe Carrer,
Quimperlé.

Tout simplement parce que jusqu'à présent la diffusion du PB était assurée exclusivement par les militants: ventes à la criée et dépôts par les sections dans les kiosques, bureaux de tabac, maisons de la presse, etc. Mais à partir de ce numéro, elle sera confiée à une messagerie, ce qui réparera l'anomalie que vous nous signaler.

Pourquoi?

Pourquoi donc trouve-t-on partout, y compris dans la très bourgeoise Baule, l'affreux «Canard de Nantes à Brest» alors

En passant

Deux remarques en passant. Sans négliger le travail positif accumulé par vos soins pour l'avenir de la Bretagne et de son peuple, je

Un numéro du «Peuple Breton» qui marque une nouvelle étape

Ce numéro est pour nous un grand événement. Après 190 sorties, nous avons enfin décidé d'accroître nettement notre diffusion en utilisant pour la première fois les grands circuits commerciaux de distribution de la presse. Aux abonnements, à la vente militante, aux quelques dépositaires qui recevaient jusqu'ici notre mensuel, viendra se superposer un réseau beaucoup plus dense. On trouvera maintenant le Peuple Breton dans un grand nombre de points de vente de Bretagne et même de l'extérieur. A partir de ce mois, notre tirage, qui oscillait autour de 10.000 exemplaires, passera aux alentours de 15.000. Dans la presse bretonne, et même dans la presse militante en général, c'est un chiffre important, d'autant que, rappelons-le, la rédaction du Peuple Breton est une rédaction entièrement bénévole et militante.

Cette amélioration très nette de notre tirage intervient à un moment où, pourtant, la presse militante est largement en difficulté. Les augmentations du prix du papier, la volonté des grands groupes de presse d'occuper des créneaux jusqu'ici abandonnés à la presse marginale explique bien des appels au secours, bien des abandons. C'est donc un risque que nous prenons pour une diffusion plus large des analyses bretonnes de gauche, mais c'est un risque qui vaut la peine d'être couru et que nous nous attacherons à limiter par une gestion aussi rigoureuse que possible.

Nous sommes en particulier contraints, dès ce mois, de porter le prix du numéro du Peuple Breton à 5 F. L'abonnement annuel passera, à partir du premier janvier à 50 F. En attendant et pendant deux mois, le prix de l'abonnement est maintenu à 40 F, et on peut se réabonner, même par anticipation, à cet ancien prix (préciser alors: réabonnement par anticipation).

Nous sommes persuadés que nos lecteurs resteront fidèles à leur journal, et qu'ils comprendront que cette augmentation n'est pas liée à un quelconque désir de «faire de l'argent», mais à une nécessité d'une diffusion nouvelle pour des analyses et des idées que les médias ont peu coutume de répandre!

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 F (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**PUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 F (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

considère le FLB comme premier représentant de la cause bretonne. L'erreur tactique que représentent les actes directs par l'intermédiaire de ce groupe ne justifie pas la condamnation sans réserve que vous émettez à ce sujet...

Gérard Liechty,

Orléans.

Votre lettre est, elle aussi une condamnation puisque vous qualifiez d'erreur tactique les actions directes du FLB qui constituent ses seules manifestations, pour ne pas dire son unique raison d'être jusqu'à ce jour.

Le seul

L'UDB est le seul parti politique de la gauche hexagonale qui a su tenir les engagements qu'il a fait lors de sa création il y a 14 ans. C'est pourquoi je renouvelle mon abonnement à votre journal. Je vous fait remarquer toutefois que si la qualité des articles est croissante, il serait bon que vous fassiez un effort sur la présentation, car si le n° 189 a une valeur de document pour les Bretons, il aurait mérité une meilleure pagination...

Patrick Bernauda,

Bobigny.



**Breiz
Kabigs**

Petite et grande taille

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin — BREST

☎ 44.56.65.

Guinness à la pression

Barrhus

10, rue Charles-Berthelot
BREST

Bières, vins et spiritueux

Livraisons à domicile - Gros-Détail

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

Faites

confiance à...



EUROMARCHÉ

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

**Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)**

colin

chemisier habilleur

35, rue Jean-Jaurès, Brest - t. 44.14.54 - c.c.p. 2009-12 Rennes



Crêperie Heb-Ken

monsieur et madame Rolland

Spécialité de Crêpes Garnies

5, Rue de Guérande

44000 Nantes

tél. 48.79.03

VINS SUPÉRIEURS

SANTA-ROSA

Ets LE FUR

Allée du Bois Noir LANDERNEAU

— Spécialiste des Vins Fins —

TELE. Philips - Pathé-Marconi - Grundig

société **LAOUENAN** et **GUENA**

32, Rue St-Exupéry - Brest - Tél. : 45.17.32

HIFI. Pioneer - **S**cott - **A**kaï - **T**echnics **D**enon - **V**oxal
RADIO.

Service après-vente assuré.

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

QUI PEUT DEFENDRE L'ECONOMIE DE LA BRETAGNE ?

COMME le dit Jacques Chirac, qui s'y connaît, «la croissance douce n'est douce que pour les nantis»...

Et notre croissance, à nous Bretons, est très douce... C'est vrai que l'an dernier, il s'est créé en Bretagne plus d'emplois qu'il en a disparu; c'est vrai qu'il s'est monté plus d'entreprises qu'il en a coulé. Ces données encourageantes, comme on dit dans le jargon technique des préfectures, n'ont pourtant pas empêché la montée du chômage. Elles auraient dû être plus positives, et de beaucoup, pour contrebalancer l'arrivée sur le marché du travail de classes d'âges non atteintes encore par le resserrement démographique. On a, de plus, l'impression très nette, que ces emplois créés le sont à titre quelque peu expérimental ou avec des allures de prototypes en cours d'essais, qu'on est fier de montrer à Hua Guofeng. Qu'il s'agisse de technologies très sophistiquées, ou de créneaux très étroits à l'avenir peu assuré, ils s'adressent aux travailleurs bretons comme à des cobayes: en cas d'échec, il y aura peu de vagues comme d'ordinaire; mais qu'arrive le succès, que le stade véritablement industriel puisse être envisagé, la Bretagne ne sera plus, alors, intéressante, et les produits de la deuxième ou de la troisième génération seront fabriqués ailleurs. Cette politique, véritable inversion de la décentralisation des années soixante, est celle, par exemple, du CNET qui s'intéresse maintenant beaucoup plus à Toulouse et à Grenoble qu'à Lannion ou Rennes.

Parallèlement, c'est dans les secteurs où la Bretagne a une réputation de force, que se produisent les effondrements ou que pointent les difficultés les plus graves. Le textile (Sapitex), l'agro-alimentaire (Koat-Kaer), l'électronique (la crise de la téléphonie, liée à la mutation des techniques), la métallurgie (les chantiers de l'Atlantique) sont les secousses d'une crise sourde qui touche aussi les paysans, deux fois plus nombreux en proportion en Bretagne, et les pêcheurs parmi lesquels les Bretons sont en majorité absolue dans l'hexagone. Ce sont des pans entiers de notre économie traditionnelle qui se lèzardent puis disparaissent.

Il ne s'agit pas, pour nous, de rester crispés sur un passé inadapté à la société moderne. Il ne s'agit pas de refuser des mutations que les technologies nouvelles permettent. Mais ce que nous constatons, c'est que le gouvernement français s'oppose à ce que nous soyons les acteurs de ces changements. Empêcher l'arrivée des innovations pour mieux nous traiter d'archaïques a été une tactique constante depuis la fermeture des forges d'Hennebont.

Elle est, en cette fin d'année 79, à l'œuvre dans plusieurs secteurs par exemple dans le secteur du téléphone ou dans celui du transport ferroviaire.

Accuser la centralisation de l'administration politique ou l'uniformisation de la vie politique serait cette fois trop faible: c'est bien une discrimination anti-bretonne qui est appliquée. Seule de toutes les «régions» française, la Bretagne doit financer elle-même son alimentation en gaz naturel! Elle devra, si elle veut électrifier ses lignes de chemin de fer, fournir elle-même l'argent nécessaire, tout en continuant à payer plus cher le transport des marchandises, puisque le réseau ferré est ancien! Pourquoi pas bientôt un courrier plus cher au départ de la Bretagne? C'est déjà fait partiellement en matière de téléphone...

Devrons-nous assister au déménagement de notre industrie du téléphone vers Toulouse pour contenter Baudis, ou vers Lille pour conforter Ségard? C'est déjà annoncé... La seule politique française envers la Bretagne, c'est celle de la liquidation de secteurs entiers de notre économie, au nom des prétendues nécessités européennes. C'est l'économie bretonne dans son ensemble qui est devenue marginale et souvent négligeable aux yeux de nos dirigeants: l'affaire du conflit langoustinier, évoqué dans ce numéro, le prouve à l'envi. Le Theule n'acceptant de recevoir les pêcheurs qu'à la va vite. Pire, se retournant vers la CEE, mais ne faisant rien d'autre. Il y avait moyen, il était nécessaire de procéder à des négociations bilatérales avec les britanniques dont on peut comprendre le souci de protection. Mais il fallait en parler, discuter et non se laver les mains comme un Ponce-Pilate! Mais quelle est l'importance de la pêche bretonne pour Paris? Et pourquoi s'en occuper quand on sait qu'une marche sur Paris et une entrevue dans un ministère feront office de baroud d'honneur...

On rêve alors d'autonomie... On se dit qu'une assemblée bretonne, représentative des travailleurs, n'aurait pas une telle désinvolture. On se dit qu'elle refuserait avec énergie la destruction d'un tissu économique comme celui de la Bretagne. On se dit qu'elle se battrait pour mettre en œuvre un autre développement, fondé sur les potentialités du pays, sur la mer, sur les ports, sur une agriculture nombreuse et dynamique. On se dit qu'il y aurait enfin une instance pour traduire politiquement les aspirations des travailleurs de ce pays, pour refuser qu'ils soient les éternels sacrifiés.

On rêve d'autonomie... mais on peut aussi bâtir le rêve: à travers ses luttes quotidiennes, à travers ses manifestations, ses grèves, à travers ses refus des rôles attribués d'en haut, c'est l'autonomie socialiste que le peuple breton est en train de commencer à construire.

UDB